|  |
| --- |
| **BURKINA - FASO****Unité – Progrès – Justice** |



**PARTENARIAT POUR UN GOUVERNEMENT OUVERT**

****

**PLAN D’ACTION**

**NATIONAL 2023-2025**

**Novembre 2023**

# TABLE DES MATIERES

[TABLE DES MATIERES 2](#_Toc152762123)

[SIGLES ET ABREVIATIONS 3](#_Toc152762124)

[INTRODUCTION 6](#_Toc152762125)

[I. METHODOLOGIE D’ELABORATION DU PLAN D’ACTIONS 7](#_Toc152762126)

[II. DISPOSITIF DE SUIVI EVALUATION DU PLAN D’ACTIONS 9](#_Toc152762127)

[**II.1 Comité technique de suivi-évaluation de la mise en œuvre du PGO** 9](#_Toc152762128)

[**II.2 Secrétariat technique** 10](#_Toc152762129)

[III. ENGAGEMENTS 2023-2025 POUR UN GOUVERNEMENT OUVERT 10](#_Toc152762130)

[**III.1. L’efficacité de l’administration publique** 11](#_Toc152762131)

[*III.1.1. Engagement N°1 : Opérationnaliser le dispositif d’enregistrement et de traitements des plaintes et des suggestions dans trois ministères* 11](#_Toc152762132)

[*III.1.2. Engagement N°2 : Opérationnaliser les plateformes des services publics* 18](#_Toc152762133)

[**III.2 L’équité et la justice sociale** 22](#_Toc152762134)

[*III.2.1 Engagement n° 3 : Améliorer l’accessibilité des actes d’Etat civil aux populations* 22](#_Toc152762135)

[*III.2.2 Engagement n° 4 : Promouvoir l’autonomisation des femmes, des jeunes et des Personnes Déplacées Internes (PDI)* 1](#_Toc152762136)

[**III.3 Participation citoyenne** 8](#_Toc152762137)

[*III.3.1 Engagement n° 5 : Améliorer la participation des citoyens en matière de la culture de la paix, de la tolérance et de la cohésion sociale.* 8](#_Toc152762138)

[*III.3.2 Engagement n° 6 : Améliorer l’éducation à la citoyenneté en milieu scolaire et universitaire* 13](#_Toc152762139)

[*III.3.3 Engagement n°7 : Contribuer à la prévention et à la résolution des conflits communautaires* 19](#_Toc152762140)

[**III.4 L’accès à l’information** 26](#_Toc152762141)

[*III.4.1. Engagement N°8 : Renforcer la communication autour du PGO* 26](#_Toc152762142)

[**III.5 La transparence** 33](#_Toc152762143)

[*III.4.1. Engagement N°9 : Améliorer la transparence par l’accès du public aux informations relatives aux processus budgétaires* 33](#_Toc152762144)

[CONLUSION 39](#_Toc152762145)

# SIGLES ET ABREVIATIONS

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| AK3BN | : | Association Koamb Bi-Biss Beog Na N Yi Neere |
| ALIA | : | Action Libre Afrique |
| AMBF | : | Association des Municipalités du Burkina Faso |
| ANPE | : | Agence Nationale pour l’Emploi |
| ANSSI | : | Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d’Informations  |
| APIJ-CN | : | Association pour la Promotion et l’Intégration de la jeunesse du Centre-Nord |
| ARBF | : | Association des Régions du Burkina Faso |
| ASCE LC | : | Autorité Supérieure de Contrôle d’Etat et de Lutte contre la Corruption  |
| BIT | : | Bureau International du Travail |
| BSB | : | Burkina Suudu Bawdè |
| CCI-BF | : | Chambre de Commerce et d’Industrie du Burkina Faso |
| CMA-BF | : | Chambre des Métiers de l’Artisanat du Burkina Faso |
| CNA | : | Chambre Nationale de l’Agriculture |
| CNEIBF | : | Conseil national de l’Economie Informelle du Burkina Faso |
| CN-MABG  | : | Conseil National de Modernisation de l’Administration et de la Bonne gouvernance |
| CNOSC | : | Conseil National des Organisations de la Société Civile |
| CNOSC-BF  | : | Conseil National des Organisations de la société civile du Burkina Faso |
| DC | : | Datacenter  |
| DGARCT |  | Direction générale des affaires religieuses, coutumières et traditionnelle |
| DGARCT | : |  |
| DGMEC | : | Direction Générale de la modernisation de l’état civil |
| DGPCP | : | Direction générale de la promotion de la citoyenneté et de la paix |
| DSI | : | Direction des services informatiques |
| ENABEL | : | Agence Belge pour le développement |
| FAFPA | : | Fonds d’Appui à la Formation Professionnelle et à l’Apprentissage |
| FKW | : | Faso Kuna Willi |
| GIZ | : | Agence de coopération internationale allemande pour le développement |
| HCDH | : | Haut Commissariat aux Droits Humains |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
| MCCAT | : | Ministère de la communication, de la culture, des arts et du tourisme |
| MEFP  | : | Ministère de la Santé et de l’Hygiène Publique  |
| MENAPLN | : | Ministère de l’Education Nationale, de l’Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales  |
| MFPTPS | : | Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale |
| MJDHRI | : | Ministère de la justice, des droits humains et des relations avec les institutions |
| MSAHRNGF | : | Ministère de la solidarité, de l’action humanitaire, de la réconciliation nationale, du genre et de la famille |
| MSHP | : | Ministère de la santé et de l’hygiène publique |
| MSJE | : | Ministère du sport, de la jeunesse et de l’emploi |
| MTDPCE | : | Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques  |
| MTEE | : |  |
| OCADES | : | Organisation catholique pour le développement et la solidarité  |
| OIM | : | Organisation internationale |
| ONAFAR | : | Observatoire national des faits religieux |
| ONAPREGECC | : | Observatoire national de prévention et de gestion des conflits communautaires |
| ONU Femme | : | Organisation des nations unies Femme |
| PAN |  | Plan d’action |
| PA-SD | : | Plan d’Action de la stabilité pour le développement |
| PBNT | : | Projet Backbone National pour les Télécommunications |
| PDI | : | Personnes Déplacées Internes |
|

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| PGO |  |  |

 | : | Partenariat pour un Gouvernement ouvert  |
| PNUD | : | Programme des Nations Unies pour le développement |
| RGPH | : | Recensement Général de la Population et de l’Habitation |
| RTB | : | Radio-télé diffusion du Burkina |
| SFCG-BF SEARCH, | : | Search For Common Ground Burkina Faso |
| SENAC | : | Semaine nationale de la citoyenneté |
| SOFITEX | : | Société Burkinabé des Fibres Textiles |
| SP-MABG | : | Secrétariat Permanent de la Modernisation de l’Administration et de la Bonne Gouvernance |
| SPONG | : | Secrétariat Permanent des Organisations Non Gouvernementales  |
| ST-REVIE | : | Secrétariat Technique de la Réconciliation Nationale et du Vivre Ensemble |
| TD/TA | : | Tribunaux départementaux et Administratifs |
| TDH | : | Terre des hommes |
| TIC | : | Technologie de l’information et de la communication |
| UE | : | Union européenne |
| UFC | : | Union fraternelle des croyants |
| UNFPA | : | Fonds des Nations Unies pour la population |
| UNICEF | : | Fonds des Nations Unies pour l’enfance |
| USAID | : | Agence des Etats Unies pour le développement |
| WANEP-BURKINA | : | West Africa Network for Peacebuilding |

INTRODUCTION

Le Burkina Faso s’est engagé à promouvoir les principes de bonne gouvernance notamment la démocratie, la transparence, la redevabilité et la participation citoyenne. A cet effet, le Gouvernement a adhéré au Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO) lors du sommet mondial tenu du 07 au 09 décembre 2016 à Paris.

L’adhésion du pays à ce partenariat s’est matérialisée par l’adoption d’un premier plan d’action national de treize (13) engagements pour la période 2017-2019 ; d’un deuxième plan d’action 2019-2021 de onze (11) engagements et d’un troisième plan d’action 2021-2023 qui comportait huit (08) engagements.

Le rapport d’auto-évaluation du dernier Plan d’action national (PAN) 2021-2023, élaboré par l’administration publique et la société civile en juin 2023, révèle les résultats suivants : sur neuf (09) engagements, trois (03) sont achevés, cinq (05) ont connu une mise en œuvre substantielle (au-delà de 50%) et un (01) a connu une mise en œuvre limitée (taux de réalisation supérieur à 0 et inférieur à 50%) soit un taux global de 72%.

Aussi, conformément au processus PGO, le Gouvernement du Burkina Faso a entrepris en collaboration avec l’ensemble des parties prenantes que sont la société civile, les collectivités territoriales, le secteur privé et les partenaires techniques et financiers, le processus de co-création et de co-implémentation du quatrième plan d’action national 2023-2025 du PGO.

Le présent plan d’action national s’articule autour des points suivants :

* Méthodologie de co-création du plan d’actions ;
* Présentation des engagements 2023-2025 ;
* Dispositif de suivi évaluation du plan d’action.
1. METHODOLOGIE D’ELABORATION DU PLAN D’ACTIONS

Le processus d’élaboration du présent plan d’action national PGO a été conduit par le Ministère de la Fonction publique, du travail et de la protection sociale, point focal PGO au Burkina Faso. Ce processus a privilégié une démarche participative à travers l’implication des acteurs issus des départements ministériels, des institutions, des Collectivités territoriales (CT), des Organisations de la société civile (OSC), du Secteur privé et des Partenaires techniques et financiers (PTF). De même, en vue de disposer d’un document consensuel conformément à la démarche PGO, la société civile a été largement associée tout au long du processus de l’élaboration à la validation.

En effet, **un atelier de cadrage et de formation des facilitateurs tenu du 30 au 31 août 2023** a permis de définir la démarche méthodologique de tout le processus de co-création afin d’homogénéiser les pratiques, de déterminer l’agenda, ainsi que la feuille de route. Le but de cet atelier était de dégager une vision commune et d’identifier les modalités de participation de chaque acteur dans le processus d’élaboration du plan d’actions national.

En outre, l’atelier a été permis de renforcer les capacités des facilitateurs pour la conduite des consultations publiques dans les régions du pays. Il s’est agi précisément de :

* Mettre à jour les capacités des facilitateurs de la Société civile et de l’Administration publique sur le processus des consultations publiques et de co-création du PAN à savoir comment sensibiliser au gouvernement ouvert, modérer, animer les consultations publiques – rechercher des thématiques, collecter les contributions, et partager les retours d’expériences ;
* Mettre à jour les connaissances des facilitateurs sur les principes généraux du Gouvernement Ouvert et du PGO afin de diffuser cette culture de gouvernance au sein de l’administration et de la société civile.

A la suite de cette formation, **le Gouvernement a entrepris en collaboration avec la société civile, l’organisation des consultations publiques en ligne durant la période du 09 septembre au 08 octobre 2023** ([www.ogp.gov.bf](http://www.ogp.gov.bf) et la page Facebook PGO Burkina Faso). Ces consultations ont permis de recueillir plus de 200 propositions en rapport avec des thématiques diverses.

**Des consultations publiques en présentiel ont été organisées du 09 au 16 octobre 2023 dans les régions du pays (à l’exception de la région du Sahel confrontée à l’insécurité).** Ces consultations ont réuni les forces vives (OSC, acteurs de l’administration, élus locaux, secteur privé, médias, partenaires au développement, organisations de jeunes et de femmes, coutumiers, religieux etc.) dans chaque région.

L’objectif général de ces consultations publiques était de recueillir les préoccupations et attentes des différents acteurs de la région en vue de l’identification des projets d’engagement du quatrième plan d’actions PGO.

A l’issue des consultations publiques, **un atelier de développement des projets d’engagements du PAN4 s’est tenu du 06 au 12 novembre 2023**. Cet atelier a regroupé une trentaine de participants issus des ministères et institutions, de la société civile, des collectivités territoriales et des personnes de ressources. L’objectif général de l’atelier était d’élaborer le projet de plan d’action national 2023-2025. De façon spécifique il s’agissait de :

* prioriser les préoccupations issues des consultations publiques ;
* formuler des projets d’engagements découlant des préoccupations prioritaires ;
* identifier le ou les engagements du troisième PAN devant être reconduits ;
* identifier des porteurs pour la mise en œuvre des différents engagements.

**Les projets d’engagements issus de l’atelier ont été mis en ligne le 4 décembre 2023** via la page Facebook du PGO Burkina Faso et le site [www.ogp.gov.bf](http://www.ogp.gov.bf) en vue de recueillir des avis et suggestions des citoyens.

**Des consultations techniques sectorielles ont été organisées du 28 novembre au 1er décembre 2023** avec les acteurs étatiques (ministères) afin d’identifier les potentiels porteurs d’engagements. Ces consultations sectorielles ont permis d’affiner les engagements et de s’assurer de leur pertinence et de leur faisabilité. La société civile a également organisé des consultations au niveau du groupe de travail PGO en vue de recueillir les observations et les amendements des organisations de la société civile sur le projet de plan d’actions.

1. DISPOSITIF DE SUIVI EVALUATION DU PLAN D’ACTIONS

Pour assurer le pilotage du processus d’élaboration du plan d’actions national PGO, le rapport en conseil des ministres n°2017-040/MAEC-BE/CAB du 24 février 2017, a désigné le **Ministre de la fonction publique, du travail et de la protection sociale comme le Ministre en charge du Partenariat pour un gouvernement ouvert.**

Le suivi et l’évaluation de la mise en œuvre du processus du Partenariat pour un gouvernement ouvert, prévoit deux (02) organes de décisions : le Conseil national de modernisation de l’administration et de la bonne gouvernance (CN-MABG) et le Comité de pilotage de la modernisation de l’administration et de la bonne gouvernance (CP-MABG).

A ces organes décisionnels s’ajoutent deux (02) organes techniques : le Comité technique de suivi- évaluation de la mise en œuvre du PGO et le Secrétariat technique.

**II.1 Comité technique de suivi-évaluation de la mise en œuvre du PGO**

Le Comité ou le Forum multi-acteurs a pour mission de conduire le processus de mise en œuvre du Partenariat pour un gouvernement ouvert. A ce titre, il est chargé :

* d’élaborer en collaboration avec tous les acteurs le plan d’actions national du PGO ;
* d’évaluer la mise en œuvre du plan d’actions national du PGO ;
* de produire les rapports d’évaluation du plan d’actions national du PGO ;
* d’évaluer l’état de mise en œuvre des recommandations issues du CN-MABG et du CP-MABG relatives au PGO.

Le comité technique de suivi-évaluation est le Forum multi-acteurs PGO au Burkina Faso avec une composition égalitaire entre les représentants de l’administration et ceux de la société civile. Un arrêté du ministre en charge de la fonction publique, ministre PGO précise la composition et le fonctionnement de ce comité.

**II.2 Secrétariat technique**

Le secrétariat technique est assuré par le Secrétariat permanent de la modernisation de l’administration et de la bonne gouvernance (SP-MABG). Il est l’organe d’animation et de suivi de la mise en œuvre du plan d’actions au niveau des départements ministériels.

De façon spécifique, il a pour attributions :

* d’élaborer le projet de plan d’actions national en collaboration avec le comité technique de suivi-évaluation et l’ensemble des acteurs ;
* de produire les projets de rapport à mi-parcours et d’auto-évaluation du plan d’actions national en collaboration avec le comité technique de suivi-évaluation et l’ensemble des acteurs ;
* de coordonner avec le comité technique de suivi-évaluation le suivi de la mise en œuvre des engagements ;
* de suivre la mise en œuvre des recommandations issues du CN-MABG et du CP-MABG ;
* d’élaborer le projet de rapport de mise en œuvre des engagements ;
* d’organiser les rencontres du comité technique de suivi-évaluation ;
* de mener la communication et la sensibilisation sur le Plan d’actions national et le gouvernement ouvert.
1. ENGAGEMENTS 2023-2025 POUR UN GOUVERNEMENT OUVERT

Le projet du plan d’action 2023-2025 contient neuf (09) projets d’engagements répartis autour de cinq (05) thématiques à savoir : i) l’efficacité de l’administration publique », ii) « l’équité et la justice sociale », iii) « la participation citoyenne », iv) « l’accès à l’information » et v) « la transparence ».

Le coût total de mise en œuvre des engagements s’élève à **deux milliards sept cent dix-sept millions huit cent cinquante mille (2 717 850 000) FCFA**

**III.1. L’efficacité de l’administration publique**

*III.1.1. Engagement N°1 : Opérationnaliser le dispositif d’enregistrement et de traitements des plaintes et des suggestions dans trois ministères*

|  |  |
| --- | --- |
| **Pays** | **BURKINA FASO** |
| **Numéro et nom de l'engagement** | **Opérationnaliser le dispositif d’enregistrement et de traitements des plaintes et des suggestions dans trois ministères** |
| **Brève description de l’engagement** | L’engagement vise l’amélioration de la qualité de prestation du service public par la prise en compte des préoccupations des citoyens. Cela contribue au renforcement de la redevabilité. |
| **Responsable de l'engagement** | Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale (MFPTPS)/ Secrétariat Permanent de la Modernisation de l’Administration et de la Bonne Gouvernance (SP-MABG).**Sidi BARRY, Secrétaire Permanent de la Modernisation de l’Administration et de la Bonne Gouvernance****Email :** **sidibarry12@yahoo.fr****Tel : 60 93 72 38/75 09 45 01** |
| **Parties prenantes de soutien** | **Gouvernement** | **Société civile** | **Autres acteurs (Parlement, Secteur privé, etc.)** |
| Ministère de l’Education Nationale, de l’Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales ; Ministère de la Santé et de l’Hygiène Publique ; Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques ;Autorité Supérieure de Contrôle d’Etat et de Lutte contre la Corruption | Réseau National de Lutte Anti - Corruption ; Beogo Neere ; Open Burkina ; Youth open data |  |
| **Période visée** | **Juin 2023 - juin 2025** |

|  |
| --- |
| **Définition de la problématique** |
| 1. **À quel problème l'engagement vise-t-il à répondre ?**

L’engagement vise à apporter des solutions à un certain nombre de difficultés. Il s’agit entre autres de :* la faible participation du citoyen à l’amélioration du service public ;
* la faible prise en compte du feed-back des citoyens dans la délivrance du service public ;
* la lenteur dans la délivrance de certains services dans l’administration ;
* la faible efficacité de l’administration publique.

***Qui est concerné ?*** Les usagers/clients du service public sont concernés par ce problème.***Dans quel lieu cela se déroule-t-il*** *?* Le problème touche les usagers/clients du service public sur toute l’étendue du territoire nationale et à l’étranger.***Comment les gens sont-ils touchés ?*** Lorsque les usagers/clients sont dans l’attente ou ne sont pas satisfaits du service qui leur est rendu par l’Administration publique, ils ne disposent pas de mécanismes adéquats pour poser leurs plaintes, réclamations et au besoin faire des suggestions. L’administration ne dispose pas non plus de mécanismes par lesquels un retour aux différentes préoccupations des usagers pourrait être fait. Il en résulte un manque de confiance des usagers/clients vis-à-vis de l’administration publique. ***Quand sont-ils plus touchés ?*** Le problème survient lors de la demande du service public.***Quand le problème a-t-il commencé ?*** Depuis l’avènement du service public.***Depuis combien de temps le problème affecte-t-il les personnes touchées ?***On peut situer ce phénomène depuis la mise en place de notre Administration publique. |
| 1. **Quelles sont les causes du problème ?**

*Développez votre compréhension des causes du problème. Dans la mesure du possible, identifiez les causes profondes. Ayez recours aux outils d'analyse du problème (par exemple, l'arbre des problèmes, les cinq pourquoi, le diagramme cause-effet ou d'autres méthodes connexes) si nécessaire et fournissez des justifications dans la mesure du possible.*L’Administration publique, à travers ses agents, s’est longtemps contentée de délivrer des services sans se préoccuper de la satisfaction et de l’opinion que les usagers/clients ont de ses prestations. Il en résulte des insuffisances dans l’offre de service qui occasionnent de l’insatisfaction auprès des bénéficiaires. Comme autre cause, on observe le fait pour les usagers/clients de ne pas disposer de mécanisme pour se faire entendre, toute chose qui crée des frustrations et amène certains à ne plus faire confiance à l’Administration publique et à se retourner vers des circuits non habilités, soit pour obtenir satisfaction soit pour poser leur récrimination. |
| **Description de l’engagement** |
| 1. **Qu'est-ce qui a été fait jusqu'à présent pour résoudre le problème ?**

*Quelles solutions ont-elles été mises à disposition pour ce problème au cours des années précédentes ? Quel a été leur taux de succès ?*Notre Administration publique a toujours recherché des solutions pour plus de participation des usagers/clients afin d’améliorer sa performance. C’est à cet effet que suite à l’adhésion de notre pays au PGO en 2016 et dans le cadre de la mise en œuvre du premier Plan d’action national (PAN) 2017-2019, la solution envisagée a été de prendre l’engagement « *Mettre en place un dispositif d’enregistrement et de traitement des plaintes au sein des départements ministériels ».* Ledit dispositif a été effectivement mis en place avec un taux de réalisation de 100%.Le deuxième PAN 2019-2021 a poursuivi cette recherche de solutions à travers l’engagement *« Opérationnaliser le dispositif d’enregistrement et de traitement des plaintes et suggestions dans l’administration publique ».* Il s’agissait pour cet engagement d’opérationnaliser le dispositif en sa phase pilote au niveau du ministère de la Fonction Publique, du travail et de la Protection Sociale. Le dispositif a été opérationnel d’où un taux de réalisation de 100%.Fort de ce résultat, le troisième PAN 2021-2023 reconduit l’engagement *« Opérationnaliser le dispositif d’enregistrement et de traitement des plaintes et suggestions dans trois (03) ministères »* avec comme objectif d’étendre la phase pilote à deux autres ministères à savoir le Ministère en charge de l’Education nationale et celui en charge de la Santé. Sa mise en œuvre a souffert de quelques difficultés techniques liées au serveur d’hébergement au niveau national et l’insuffisance de ressources financières. Le taux de réalisation physique se situe à 20%. |
| 1. **Quelle solution suggérez-vous ?**

***Qu'allez-vous faire pour résoudre le problème ?*** La résolution de ce problème passe par l’opérationnalisation effective du dispositif dans trois ministères pilotes.***En quoi cela diffère-t-il des efforts précédents ?*** La dernière phase pilote qui était censée concerner trois ministères a été émaillée de difficultés d’ordre technique et financier entravant l’effectivité de sa mise en œuvre. Il s’agit pour le présent engagement de mobiliser toutes les ressources nécessaires afin de pallier les insuffisances passées et assurer l’effectivité de ladite phase pilote.***De quelle manière la solution résoudra-t-elle le problème ? Comment la solution résoudra-t-elle le problème ?***En donnant la possibilité à un plus grand nombre d’usagers/clients de formuler leurs plaintes, réclamations et recueillir leurs suggestions, les services publics répondront ainsi à un plus grand nombre de préoccupations diverses et pourra capitaliser les solutions apportées pour mettre fin aux insuffisances*.* ***Résoudra-t-elle le problème dans son intégralité ou partiellement ?*** L’objectif recherché est de résoudre le problème dans son intégralité.*Quelle partie du problème résoudra-t-il, si ce n'est tout le problème ?* |
| 1. **Quels résultats voulons-nous atteindre en mettant en œuvre cet engagement ?**

***Quels résultats aimerions-nous produire ?*** Il s’agit de renforcer la performance de l’Administration publique en vue de satisfaire les attentes des usagers par la prise en compte de leurs plaintes, avis et suggestions. ***Quels changements au niveau des connaissances, des compétences et des capacités voulons-nous réaliser ?*** L’Administration publique en général et les agents publics en particulier seront dotés de connaissances nécessaires en lien avec leurs missions et aussi axées vers la satisfaction client. Ils feront ainsi montre de compétences adéquates pour répondre efficacement aux plaintes et réclamations formulées par les usagers à l’endroit des services publics.***Quels changements au niveau des comportements, des systèmes et des pratiques voulons-nous créer ?***Il s’agira dans un premier temps de créer un cadre formel de prise en charge des usagers/clients du service public. Dans un second temps, les agents publics seront beaucoup plus sensibles à la satisfaction des usagers/clients. Ils seront beaucoup plus proactifs et capables de rendre un service public de qualité.  |
| **Analyse de l’engagement** |
| Questions | Réponse (si non applicable, répondez simplement N/A) |
| 1. Comment l'engagement favorisera-t-il la transparence ?

*Comment contribuera-t-il à améliorer l'accès des citoyens aux informations et aux données ? Comment rendra-t-il le gouvernement plus transparent pour les citoyens ?* | Cet engagement permettra à l’Administration publique d’exposer ses modes de procédures et bien d’autres aspects liés à ses missions afin de permettre à l’usager/client de mieux connaitre son fonctionnement  |
| 1. Comment l'engagement contribuera-t-il à favoriser la responsabilisation ?

*Comment aidera-t-il les organismes publics à devenir plus responsables envers le public ? Comment facilitera-t-il la capacité des citoyens à savoir comment la mise en œuvre progresse ? Comment soutiendra-t-il des systèmes de suivi et d'évaluation transparents ?* | Les agents publics et dans une large mesure, l’Administration publique, se sentiront plus concernés par la délivrance de services public de qualité et seront plus disposés à rendre compte de leur gestion aux usagers/clients. Les citoyens auront accès aux informations nécessaires pour mieux apprécier l’évolution de leur demande et ainsi accepter les délais de traitement de leur requête. Un tel dispositif viendra renforcer les mécanismes de suivi-évaluation déjà existants dans la mise en œuvre des missions de service public.  |
| 1. Comment l'engagement améliorera-t-il la participation des citoyens à la définition, à la mise en œuvre et au suivi des solutions ?

*Comment engagera-t-il de manière proactive les citoyens et les groupes de citoyens ?* | Outre les plaintes et réclamations, le dispositif donne aussi l’opportunité aux citoyens de faire des suggestions à l’endroit du service public. Ainsi, par la prise en compte de leurs suggestions, de même que la résolution de leurs réclamations, les usagers/clients participeront à l’amélioration de la performance de l’Administration publique. |

|  |
| --- |
| Planification de l’engagement*(Il s'agit d'un processus de planification initial qui examine en grande partie les jalons et les résultats attendus, ainsi que les principales parties prenantes impliquées.)* |
| **Jalons** | **Résultats attendus** | **Date de réalisation prévue** | **Coût de réalisation** | **Parties prenantes** |
| Organiser des concertations avec les ministères pilotes | Des concertations avec les ministères pilotes sont organisées | Juin 2025 | 10 000 000 | Responsable : MFPTPSSidi BARRY, Secrétaire Permanent de la Modernisation de l’Administration et de la Bonne GouvernanceEmail : sidibarry12@yahoo.frTel : 60 93 72 38/75 09 45 01 |
| Parties prenantes de soutien |  |
| Gouvernement | OSC | Autres (par exemple, le Parlement, le secteur privé, etc.) |
| MENAPLNMSHPMTDPCEMEFP | CNOSCOpen Burkina  |  |
| Acquérir du matériel de bureau et du matériel informatique | Du matériel de bureau et du matériel informatique sont acquis | Juin 2025 | 30 000 000 | Responsable : MFPTPSSidi BARRY, Secrétaire Permanent de la Modernisation de l’Administration et de la Bonne GouvernanceEmail : sidibarry12@yahoo.frTel : 60 93 72 38/75 09 45 01 |
| Parties prenantes de soutien |
| Gouvernement | OSC | Autres (par exemple, le Parlement, le secteur privé, etc.) |
| MENAPLNMSHPMTDPCEMEFP | CNOSCOpen Burkina |  |
| Mettre à niveau la plateforme pour prendre en compte de nouvelles fonctionnalités du dispositif | La plateforme est mise à niveau pour prendre en compte de nouvelles fonctionnalités du dispositif | Juin 2025 | 5 000 000  | Responsable : MFPTPSSidi BARRY, Secrétaire Permanent de la Modernisation de l’Administration et de la Bonne GouvernanceEmail : sidibarry12@yahoo.frTel : 60 93 72 38/75 09 45 01 |
| Parties prenantes de soutien |
| GouvernementMFPTPS | OSCCNOSC  | Autres (par exemple, le Parlement, le secteur privé, etc.) |
| MENAPLNMSHPMTDPCEMEFP | CNOSCOpen Burkina |  |
| Assurer la formation des acteurs en charge de la gestion des plaintes des usagers | La formation des acteurs en charge de la gestion des plaintes des usagers est assurée | Juin 2025 | 25 000 000 | Responsable : MFPTPSSidi BARRY, Secrétaire Permanent de la Modernisation de l’Administration et de la Bonne GouvernanceEmail : sidibarry12@yahoo.frTel : 60 93 72 38/75 09 45 01 |
| Parties prenantes de soutien |
| Gouvernement | OSC | Autres (par exemple, le Parlement, le secteur privé, etc.) |
| MENAPLNMSHPMTDPCEMEFP | CNOSCOpen Burkina |  |
| Élaborer un rapport périodique de mise œuvre des plaintes | un rapport périodique de mise œuvre des plaintes est élaboré | Juin 2025 | 15 000 000 | Responsable : MFPTPSSidi BARRY, Secrétaire Permanent de la Modernisation de l’Administration et de la Bonne GouvernanceEmail : sidibarry12@yahoo.frTel : 60 93 72 38/75 09 45 01 |
| Parties prenantes de soutien |
| Gouvernement | OSC | Autres (par exemple, le Parlement, le secteur privé, etc.) |
| MENAPLNMSHP MTDPCEMEFP | CNOSCOpen Burkina |  |
| Initier des actions de communication et d’information (spots radio-télé, production de brochures, flyers, émissions radio-télé, pages dédiées sur les réseaux sociaux, insertion dans les journaux) | Des actions de communication et d’information (spots radio-télé, production de brochures, flyers, émissions radio-télé, pages dédiées sur les réseaux sociaux, insertion dans les journaux) sont initiées | Juin 2025 | 20 000 000 | Responsable : MFPTPSSidi BARRY, Secrétaire Permanent de la Modernisation de l’Administration et de la Bonne GouvernanceEmail : sidibarry12@yahoo.frTel : 60 93 72 38/75 09 45 01 |
| Parties prenantes de soutien |
| Gouvernement | OSC | Autres (par exemple, le Parlement, le secteur privé, etc.) |
|  | MENAPLNMSHP MTDPCEMEFP | CNOSCOpen Burkina |  |
| Organiser une campagne de communication, d’information et de sensibilisation dans les 13 régions du Burkina Faso sur le dispositif | une campagne de communication, d’information et de sensibilisation est organisée dans les 13 régions du Burkina Faso sur le dispositif  | Juin 2025 | 30 000 000 | Responsable : MFPTPSSidi BARRY, Secrétaire Permanent de la Modernisation de l’Administration et de la Bonne GouvernanceEmail : sidibarry12@yahoo.frTel : 60 93 72 38/75 09 45 01 |
| Parties prenantes de soutien |
| Gouvernement | OSC | Autres (par exemple, le Parlement, le secteur privé, etc.) |
| MENAPLNMSHP MTDPCEMEFP | CNOSCOpen Burkina |  |
| **Coût global de l’engagement : 135 000 000 FCFA**  |

*III.1.2. Engagement N°2 : Opérationnaliser les plateformes des services publics*

|  |  |
| --- | --- |
| **Pays** | BURKINA FASO |
| **Numéro et nom de l'engagement** | **Opérationnaliser les plateformes des services publics** |
| **Brève description de l’engagement** | L’engagement vise à redynamiser les plateformes déjà existantes en vue de faciliter l’accès des populations aux services publics des ministères et institutions.  |
| **Responsable de l'engagement** | Tout ministère et institution concernés par les plateformes |
| **Parties prenantes de soutien** | **Gouvernement** | **Société civile** | **Autres acteurs (Parlement, Secteur privé, etc)** |
| Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale (MFPTPS) ;Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electronique (MTDPCE) ; Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d’Informations (ANSSI) | Conseil National des Organisations de la Société Civile (CNOSC). Open Burkina | *Le cas échéant, veuillez indiquer le rôle et l'implication du Parlement ou du département législatif, et d'autres acteurs tels que le secteur privé pour la réussite de l'engagement. S'ils n'ont pas été engagés auparavant, mentionnez comment ils seront engagés pendant et/ou après l'adoption du plan.* |
| Période visée | Juin 2023 - juin 2025 |

|  |
| --- |
| **Définition de la problématique** |
| 1. **À quel problème l'engagement vise-t-il à répondre ?**

**Difficultés d’accès et d’utilisation des plateformes par les usagers des services publics.** Les usagers des services publics sont concernés par ce problème qui se manifeste au niveau national. Cela se matérialise par la non-satisfaction des usagers pendant la demande du service public en ligne et ce depuis le dysfonctionnement des plateformes.  |
| 1. **Quelles sont les causes du problème ?**

La faible couverture du réseau internet sur plan national, le dysfonctionnement des serveurs, les difficultés techniques dues au manque de suivi des plateformes rendent difficile leur l’utilisation.  |

|  |
| --- |
| **Description de l’engagement ;** |
| 1. **Qu'est-ce qui a été fait jusqu'à présent pour résoudre le problème ?**

Quelles solutions ont-elles été mises à disposition pour ce problème au cours des années précédentes ? Quel a été leur taux de succès ?Au cours de ces dernières années, nous notons que l’internalisation des serveurs, l’amélioration de la connectivité au réseau local par le dépôt de la fibre optique par le Projet Backbone National pour les Télécommunications (PBNT), la mise en place du point d’atterrissage virtuel et d’échange internet du Burkina ont été des solutions exploitées au profit des populations sur l’utilisation des plateformes. Cependant les résultats atteints restent mitigés. |
| 1. **Quelle solution suggérez-vous ?**

**Qu'allez-vous faire pour résoudre le problème ?**La résolution de ce problème passe par l’acquisition de serveurs adaptés, la mise à jour et la sécurisation des plateformes déjà existantes, le développement d’applications mobiles, l’inter connectivité des plateformes et leur vulgarisation, la formations des acteurs/métiers des plateformes, de doter les bâtiments abritant les réseaux locaux et les Datacenter (DC) d’une autonomie énergétique.**En quoi cela diffère-t-il des efforts précédents ?**Ces propositions diffèrent des efforts précédents en ce qu’elles permettront de tenir à jour et sécuriser les plateformes, toute chose pouvant faciliter leur opérationnalisation. Elles mettent l’usager et les acteurs/métiers au centre du dispositif en s’adaptant à leur habitude à travers le développement des applications mobiles.L’inter connectivité des plateformes permet aux usagers d’accéder à une large source de données ou de services.**De quelle manière la solution résoudra-t-elle le problème ? Comment la solution résoudra-t-elle le problème ?**Cette solution permettra une meilleure accessibilité des plateformes et une plus grande adhésion des usagers à l’utilisation des services en ligne**Résoudra-t-elle le problème dans son intégralité ou partiellement ?**L’objectif recherché est de résoudre le problème dans son intégralité. |
| 1. **Quels résultats voulons-nous atteindre en mettant en œuvre cet engagement ?**

**Quels résultats aimerions-nous produire ?**La finalité est de permettre une plus grande utilisation des TIC pour accéder aux services publics.**Quels changements au niveau des connaissances, des compétences et des capacités voulons-nous réaliser ?**Au niveau des connaissances, ces changements vont permettre aux citoyens de se familiariser avec les services en ligne, toute chose qui améliorera les compétences des utilisateurs des TIC.En matière de capacité, ces changements permettront une plus grande autonomie énergétique (groupes électrogènes ou plaques solaires) des bâtiments abritant les réseaux RESINA afin de permettre aux usagers des services publics d’avoir une connexion fluide et permanente.**Quels changements au niveau des comportements, des systèmes et des pratiques voulons-nous créer ?**Ces changements visent l’utilisation des plateformes performantes répondant aux attentes des populations à travers l’adhésion des acteurs métiers et des usagers. Cela à l’avantage d’éviter le contact physique entre eux, entrainant ainsi une amélioration de la qualité des services publics et limitant le risque de corruption. |

|  |
| --- |
| **Analyse de l’engagement** |
| Questions | Réponse (si non applicable, répondez simplement N/A) |
| 1. *Comment l'engagement favorisera-t-il la transparence ?*

*Comment contribuera-t-il à améliorer l'accès des citoyens aux informations et aux données ? Comment rendra-t-il le gouvernement plus transparent pour les citoyens ?* | L’engagement permettra aux citoyens d’accéder aux informations et services mis en ligne en se connectant aisément et permanemment aux plateformes. Il permettra au gouvernement de disponibiliser les informations (procédures, les pièces à fournir, le montant des prestations, les délais de traitements, etc.) sur les plateformes. |
| 1. *Comment l'engagement contribuera-t-il à favoriser la responsabilisation?*

*Comment aidera-t-il les organismes publics à devenir plus responsables envers le public ? Comment facilitera-t-il la capacité des citoyens à savoir comment la mise en œuvre progresse ? Comment soutiendra-t-il des systèmes de suivi et d'évaluation transparents ?* | L’engagement aidera les organismes publics à devenir plus responsables envers les publics en contribuant au respect des process (procédures, les pièces à fournir, le montant des prestations, les délais de traitements, etc.). L’engagement permet de suivre la progression de sa mise en œuvre en permettant aux citoyens d’accéder aux informations sur les différentes étapes de son évolution. |
| 1. *Comment l'engagement améliorera-t-il la participation des citoyens à la définition, à la mise en œuvre et au suivi des solutions ?*

*Comment engagera-t-il de manière proactive les citoyens et les groupes de citoyens ?* | L’engagement améliorera la participation citoyenne, , à la mise en œuvre et au suivi des solutions, à travers l’utilisation et l’interpellation des organismes publics sur la qualité des services en ligne |

|  |
| --- |
| Planification de l’engagement*(Il s'agit d'un processus de planification initial qui examine en grande partie les jalons et les résultats attendus, ainsi que les principales parties prenantes impliquées.)* |
| **Jalons** | **Résultats attendus** | **Date de réalisation prévue** | **Coût** | **Parties prenantes** |
| Rendre fonctionnelles les plateformes numériques existantes du ministère en charge de la fonction publique | les plateformes numériques existantes du ministère en charge de la fonction publiquesont fonctionnelles | juin 2025 | 40 000 000 | Responsable : MFPTPS |
| Parties prenantes de soutien |  |
| Gouvernement | OSC | Autres (par exemple, le Parlement, le secteur privé, etc.) |
| SP/MABG, DSI | CNOSCOpen Burkina, Beogo-neere, Youth open data  |  |
| - Mettre en place des applications mobiles associées aux plateformes du ministère en charge de la fonction publique | Des applications mobiles associées aux plateformes du ministère en charge de la fonction publique sont mises en place | juin 2025 | 30 000 000 | Responsable : MFPTPS |
| Parties prenantes de soutien |
| Gouvernement | OSC | Autres  |
| MTDPCE, SP/MABG, DSI | CNOSCOpen Burkina, Beogo-neere, Youth open data  |  |
| Effectuer l’entretien et la maintenance du RESINA des bâtiments abritant les réseaux locaux dans les 13 régions du Burkina Faso | l’entretien et la maintenance du RESINA des bâtiments abritant les réseaux locaux dans les 13 régions du Burkina Faso est assurée | Juin 2025 | 300 000 000 | Responsable : ANPTIC |
| Parties prenantes de soutien |
| Gouvernement | OSC  | Autres  |
| MTDPCE ; SP/MABGDSI/MFPTPS | Open Burkina  |  |
| COUT TOTAL  | 370 000 000 |  |

**III.2 L’équité et la justice sociale**

*III.2.1 Engagement n° 3 : Améliorer l’accessibilité des actes d’Etat civil aux populations*

|  |  |
| --- | --- |
| **Pays** | BURKINA FASO |
| **Numéro et nom de l'engagement** | Engagement n**°---:** **Améliorer l’accessibilité des actes d’Etat civil aux populations** |
| **Brève description de l’engagement** | Cet engagement vise à rendre accessible les actes d’état civil à travers la création et l’équipement de centres secondaires d’état civil dans tous les centres de santé, la digitalisation des modes de productions et de gestion des actes d’état civil mais aussi la délivrance des actes d’état civil dans les centres d’état civil. |
| **Responsable de l'engagement** | Monsieur Justin Omer BALIMA, Directeur Général de la modernisation de l’état civil (DGMEC) au Ministère de l’Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité (MATDS).Email : justin.omer@yahoo.fr tél : 76621251/ 70 40 66 08 |
| **Parties prenantes de soutien** | **Gouvernement** | **Société civile** | **Autres acteurs (Parlement, Secteur privé, etc.)** |
| Ministère en charge de la Santé ;Ministère en charge de la Justice ; | OSC,Coordination nationale des femmes  | Les collectivités territoriales (AMBF, ARBF)Banque Mondiale, PNUD, ONU Femme, UNFPA, UNICEF, HCR, USAID |
| **Période visée** | Janvier 2024 - Juin 2025 |

|  |
| --- |
| **Définition de la problématique** |
| 1. **À quel problème l'engagement vise-t-il à répondre ?**

Depuis les indépendances, certains burkinabè sont toujours confrontés au droit d’être enregistré immédiatement après leur naissance, le droit à un nom dès la naissance comme le stipule l’article 7 de la Convention relative aux droits de l’enfant, mais également dans l’article 24.2 et 24.3 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et par l’article 6 de la Charte africaine des droits et du bien-être de l’enfant. Le non-respect à ce droit est en partie lié à l’inaccessibilité des services d’état civil avec un rayon moyen d’accès (RMA) national aux centres d’état civil de 7,80 km. L’insécurité a contribué à la destruction des registres d’état civil de 53[[1]](#footnote-1) centres d’état civil. Dans le contexte sécuritaire actuel, les zones sous pression ont accueilli 2 062 534[[2]](#footnote-2)de PDI dont la majorité ne possède plus d’acte d’état civil. En outre, certaines personnes de ces zones sous pression ne disposent pas d’actes d’état civil. |
| 1. **Quelles sont les causes du problème ?**
* La non digitalisation des registres d’état civil ;
* L’éloignement des centres principaux et secondaires d’état civil ;
* Le manque de registre de naissance dans certaines maternités privées ;
* L’inexistence de registre d’état civil dans certains postes consulaires ;
* Les destructions des registres d’état civil des mairies et des préfectures
 |
| **Description de l’engagement** |
| * **Qu'est-ce qui a été fait jusqu'à présent pour résoudre le problème ?**

Le Burkina Faso a entrepris plusieurs réformes et actions visant à rendre les actes d’état civil accessible à tous. On peut noter entres autres : * **L’adoption du code des personnes et de la famille (article 106)** Zatu An VII-0013 du 16 novembre 1989, portant institution et application d’un Code des personnes et de la famille (CPF). Ce code régit les conditions d’existence de la personnalité, l’identification et l’état des personnes, l’organisation et l’administration de l’état civil.
* **Le Code général des collectivités territoriales (loi n°055-2004/AN du 21 décembre 2004 ensemble ses modificatifs) qui** confie la gestion des services de l’état civil au maire et à ses adjoints dans le ressort territorial communal ;
* La création du cadre partenarial des acteurs de l’état civil (CAPEC) ;
* Le décret portant n°2013-1028/PRES/PM/MATS/MJ/MAERC/MEF/MATD du 11 novembre 2013 portant identifiant unique du citoyen à l’état civil
* L’érection de l’état civil en programme budgétaire depuis 2017 ;
* L’existence d’un manuel harmonisé sur l’enregistrement des faits d’état civil au Burkina Faso ;
* L’inscription dans le pilier du PA-SD de la transition l’accroissement de l’accès de la population aux services de base grâce à l’interopérabilité des bases de données d’identification des personnes ;
* Le texte règlementaire sur ‘interopérabilité entre le Ministère en charge de la santé et du MATDS ;
* L’existence d’une stratégie nationale de l’état civil 2023-2027.
 |
| **Quelle solution suggérez-vous ?**La digitalisation du système d’enregistrement des actes d’état civil au Burkina Faso pour archiver, sécuriser, faciliter leurs délivrances et produire des sources de données statistiques de qualité d’une part, la création de centres secondaires d’état civil dans les centres de santé d’autres part. |
| **Quels résultats voulons-nous atteindre en mettant en œuvre cet engagement ?*** L’accès des populations aux jugements supplétifs et ou déclaratifs à travers des méthodes sécurisées a été amélioré ;
* La réduction des marges de falsification du système de l’état civil a accru sa fiabilité ;
* les données statistiques sur l’état civil sont disponibles ;
 |

|  |
| --- |
| **Analyse de l’engagement** |
| Questions | Réponse (si non applicable, répondez simplement N/A) |
| 1. Comment l'engagement favori sera-t-il la transparence ?
 | La délivrance des actes de naissance, de mariage et des actes de décès sera accessible à tout burkinabè tant à l’intérieure qu’au niveau de nos consulats. La digitalisation permet de minimiser la fraude et la falsification. Ce qui participera à la promotion de la transparence à travers l’archivage numérique des actes grâce à l’utilisation des TIC . |
| 1. Comment l'engagement contribuera-t-il à favoriser la responsabilisation ?
 | Posséder un acte d’état civil permet d’exprimer son statut de citoyen. L’obtention d’acte d’état civil atteste soit de la naissance, du mariage ou du décès. Cet état précède la jouissance ou l’extinction de droits politiques, économique et sociale |
| 1. Comment l'engagement améliorera-t-il la participation des citoyens à la définition, à la mise en œuvre et au suivi des solutions ?
 | Les actes d’état civil sont mieux sécurité et archivé pour le besoin éventuel des individus**.** Il s’agira, dans le cadre de cet engagement d’informatiser les centres principaux de production des actes d’état civil des citoyens. |

|  |  |
| --- | --- |
|  | Planification de l’engagement(Il s'agit d'un processus de planification initial qui examine en grande partie les jalons et les résultats attendus, ainsi que les principales parties prenantes impliquées.) |
| **Jalons** | **Résultats attendus** | **Coût**  | **Date de réalisation prévue** | **Parties prenantes** |
| Equiper les formations sanitaires en terminaux mobiles  | Deux cent formations sanitaires sont équipés en terminaux mobiles | 20 000 000 | Janvier 2024- juin 2025 | Ministère en charge de l’Administration territoriale (MATDS)Direction Générale de la modernisation de l’état civil (DGMEC) DG Justin Omer BALIMA Email :………..tél : 76621251 |
| Parties prenantes de soutien |
| **Gouvernement** | **OSC** | **Autres ( le Parlement, le secteur privé, etc.)** |
| MSHP, MTDCE |  | Banque Mondiale (Projet Wuri)CT |
| Doter les centres principaux d'état civil en matériel informatique  | 58 centres principaux d’état civil sont dotés en matériel informatique | 35 000 000 | Janvier 2024- juin 2025 |  Ministère en charge de l’Administration territoriale (MATDS)Direction Générale de la modernisation de l’état civil (DGMEC) DG Justin Omer BALIMA Email :………..tél : 76621251 |
| Parties prenantes de soutien |
| **Gouvernement** | **OSC** | **Autres (le Parlement, le secteur privé, etc.)** |
| MSHP |  |  |
| Mettre en réseau les centres principaux d’état civil à travers le RESINA (interconnexion et réseau local) | Les centres principaux d'état civil sont équipés en réseaux locaux puis interconnectés au RESINA (Réseau National Informatique de l’Administration) | 175 000 000 | Janvier 2024- juin 2025 | Ministère en charge de l’Administration territoriale (MATDS)Direction Générale de la modernisation de l’état civil (DGMEC) DG Justin Omer BALIMA Email :………..tél : 76621251 |
| Parties prenantes de soutien |
| **Gouvernement** | **OSC** | **Autres (le Parlement, le secteur privé, etc.)** |
| MSHPMTDCEMJDHRI |  |  |
| Numériser les antériorités des registres de l'état civil des communes et des départements dans le registre numérique national  | Les antériorités de registres de quarante (40) communes sont numérisés | 200 000 000 | Janvier 2024- juin 2025 | Ministère en charge de l’Administration territoriale (MATDS)Direction Générale de la modernisation de l’état civil (DGMEC) DG Justin Omer BALIMA Email :………..tél : 76621251 |
| Parties prenantes de soutien |
| **Gouvernement** | **OSC** | **Autres (le Parlement, le secteur privé, etc.)** |
| MTDCE |  | CT |
| Saisir les actes numérisés des communes et départements dans le registre numérique national | Les actes numérisés de quarante (40) communes et départements sont saisis dans le registre numérique national | 300 000 000 | Janvier 2024- juin 2025 | Ministère en charge de l’Administration territoriale (MATDS)Direction Générale de la modernisation de l’état civil (DGMEC) DG Justin Omer BALIMA Email :………..tél : 76621251 |
| Parties prenantes de soutien |
| **Gouvernement** | **OSC** | **Autres (le Parlement, le secteur privé, etc.)** |
| MAECRBEMTDCE |  | CT |
| Former les acteurs de l’état civil sur la plateforme de demandes d’actes d’état civil en ligne | Les acteurs de cent communes sont formés au traitement des demande en ligne d’actes d’état civil | 250 000 000 | Janvier 2024- juin 2025 | Ministère en charge de l’Administration territoriale (MATDS)Direction Générale de la modernisation de l’état civil (DGMEC) DG Justin Omer BALIMA Email :………..tél : 76621251 |
| Parties prenantes de soutien |
|  |  | Banque Mondiale (Projet Wuri)CTPNUD |
| Organiser des opérations spéciales pour la transcription des actes d'état civil issus des opérations massives de délivrances | Cinquante (50) opérations spéciales pour la transcription des actes d’état civil issus des opérations massives de délivrance sont organisées | 30 000 000 | Janvier 2024- juin 2025 | Ministère en charge de l’Administration territoriale (MATDS)Direction Générale de la modernisation de l’état civil (DGMEC) DG Justin Omer BALIMA Email :………..tél : 76621251 |
| Parties prenantes de soutien |
| **Gouvernement** | **OSC** | **Autres ( le Parlement, le secteur privé, etc.)** |
| MJDHRI |  | CT |
| Faire l'audit des naissances effectuées au sein de la communauté (A domicile) | L’audit des naissances au sein de la communauté est réalisé | 1 050 000 |  | Ministère en charge de la santé (MSHP)Direction : Responsable :Email :……………….tel :………………… |
| Parties prenantes de soutien |
| Gouvernement | OSC | Autres (par exemple, le Parlement, le secteur privé, etc.) |
| MATDS, MJDHRI | Coordination nationale des femmes | CTASC-LCCour des Comptes |
| Organiser un atelier bilan sur l'établissement des actes d'état civil dans les formations sanitaires à Ouagadougou | Un atelier bilan sur l’établissement des actes d’état civil dans les formations sanitaires à Ouagadougou est organisée | 3 316 000 |  | Ministère en charge de la santé (MSHP)DirectionResponsableEmail :……………….tel :…………………  |
| Parties prenantes de soutien |
| **Gouvernement** | **OSC** | **Autres (le Parlement, le secteur privé, etc.)** |
| MADTS, MJDHRI | Coordination nationale des femmes | Banque Mondiale (PREGOLS) |
| Réaliser des stratégies mobiles d'établissement des actes d'état civil couplés aux stratégies avancées de vaccination dans les villages | Des stratégies mobiles d'établissement des actes d'état civil couplés aux stratégies avancées de vaccination dans les villages sont réalisées | 11 280 000 |  | Ministère en charge de la santé (MSHP)DirectionResponsableEmail :……………….tel :………………… |
| Parties prenantes de soutien |
| **Gouvernement** | **OSC** | **Autres (le Parlement, le secteur privé, etc.)** |
| MADTS, MJDHRI | Coordination nationale des femmes | Banque Mondiale (PREGOLS) |
| Former des membres des 70 TD/TA sur leurs attributions en matière d'état civil et les techniques de remplissage des registres | 70 membres des TD/TA sont formés sur leurs attributions en matière d’état civil et les techniques de remplissage des registres | 92 001 000 |  | Ministère en charge de la justice (MJDHRI)Direction :Responsable :Email :…………….tel:…………….. |
| Parties prenantes de soutien |
| **Gouvernement** | **OSC** | **Autres (le Parlement, le secteur privé, etc.)** |
| MADTS, MJDHRI | Coordination nationale des femmes | Banque Mondiale (PREGOLS) |
| Organiser des audiences foraines | Des audiences foraines sont organisées | 118 320 000 |  | Ministère en charge de la justice (MJDHRI)Direction ResponsableEmail :…………….tel:…………….. |
| Parties prenantes de soutien |
| **Gouvernement** | **OSC** | **Autres (le Parlement, le secteur privé, etc.)** |
| MADTS, MJDHRI | Coordination nationale des femmes | Banque Mondiale (PREGOLS) |
|  |  |  |  |  |  |  |
| **Budget total prévisionnel** |  |  |  |  |  |

*III.2.2 Engagement n° 4 : Promouvoir l’autonomisation des femmes, des jeunes et des Personnes Déplacées Internes (PDI)*

|  |  |
| --- | --- |
| **Pays** | BURKINA FASO |
| **Numéro et nom de l'engagement** | **Promouvoir l’autonomisation des femmes, des jeunes et des** **Personnes Déplacées Internes (PDI)**  |
| **Brève description de l’engagement** | L’engagement vise à réduire le chômage et le sous-emploi des femmes, des jeunes et des PDI par l’adaptation de la formation aux besoins de l’économie, la facilitation de leur accès au crédit et l’accroissement de leur employabilité. |
| **Responsable de l'engagement** | Secrétaire Général du Ministère en charge de la formation professionnelle et de l’emploi (MSJE)**TRAORE Loé Adama****Tél : +226 70 99 36 14****Email : loeadamatraore@yahoo.fr** |
| **Parties prenantes de soutien** | **Gouvernement** | **Société civile** | **Autres acteurs (Parlement, Secteur privé, etc.)** |
| * Ministère en charge du genre
* MENAPLN
* MESRI,
* MEFP,
* Ministère du commerce
* MATDS
 | * Secrétariat Permanent des Organisations Non Gouvernementales (SPONG)
* Action Libre Afrique (ALIA)
* Association Koamb Bi-Biss Beog Na N Yi Neere (AK3BN)
* CNEI-BF
 | * - Chambres consulaires (CNA, CCI-BF,

CMABF)-Partenaire Technique de Financement : (OXFAM, OCADES, UNION EUROPÉENNE, LUX DEV, ENABEL, OIM, ACTED) |
| **Période visée** | Juin 2023 à Juin 2025 |

|  |
| --- |
| **Définition de la problématique** |
| 1. **À quel problème l'engagement vise-t-il à répondre ?**
* **Qui est concerné ?**

Au Burkina Faso, le chômage et le sous-emploi touche particulièrement les femmes et les jeunes. En effet le taux de chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT) est de 7,1% au niveau national pour un taux de 9,5% pour les jeunes de 15 à 34 ans dont 11,1% pour les jeunes femmes (RGPH,2019). Le même taux s’établit à 8,8% chez les femmes.S’agissant du sous-emploi, le taux de sous-utilisation de la main d’œuvre contre 35,6% chez les femmes et les jeunes de 15 à 24 ans (ERI-ESI,2018).Également, la crise sécuritaire que connait le pays depuis quelques années a occasionné des déplacements massifs des populations entrainant notamment des pertes d’emplois, toute chose qui a exposé les PDI au phénomène de chômage et de sous-emploi.* + **Dans quel lieu cela se déroule-t-il ?**

Le chômage et le sous-emploi sévissent tant en milieu rural qu’en milieu urbain En ce qui concerne le chômage, il est plus prononcé en milieu urbain avec un taux de 10% contre un taux de 5,7%en milieu rural (RGPH 2019)S’agissant du taux du sous-emploi, le taux de sous-utilisation de la main d’œuvre s’établit à 38,2% en milieu rural contre 30% en milieu urbain. * + **Comment les gens sont-ils touchés ?**

Le chômage et le sous-emploi procèdent essentiellement de l’inadéquation entre l’offre éducative et les besoins de l’économie, ainsi que de la courte durée de la saison pluvieuse et le faible développement des activités de contre saison. * + **Quand sont-ils plus touchés ?**

S’agissant du chômage, les individus ayant un niveau d’instruction sont généralement touchés dès la fin de leurs études. Les individus n’ayant aucun niveau d’instruction quant à eux font généralement face au chômage dès leur entrée dans la vie active. En ce qui concerne le sous-emploi, il touche les populations rurales au cours de la saison sèche.* + **Quand le problème a-t-il commencé ?**

Au Burkina Faso, le chômage et le sous-emploi existent depuis plusieurs décennies. Ils ont été aggravés par certains facteurs notamment la forte dynamique démographique, l’inadéquation formation/emploi et la survenu de la double crise sécuritaire et sanitaire. * + **Depuis combien de temps le problème affecte-t-il les personnes touchées ?**

Comme précisé plus haut, le chômage et le sous-emploi existent depuis plusieurs décennies. |
| 1. **Quelles sont les causes du problème ?**

*Développez votre compréhension des causes du problème.*Dans la mesure du possible, identifiez les causes profondes. Ayez recours aux outils d'analyse du problème (par exemple, l'arbre des problèmes, les cinq pourquoi, le diagramme cause-effet ou d'autres méthodes connexes) si nécessaire et fournissez des justifications dans la mesure du possible.La principale cause du chômage et du sous-emploi est le faible développement du capital humain résultant principalement de :* + l’inadéquation entre l’offre éducative et les besoins de l’économie ;
	+ le faible développement du tissu économique ;
	+ l’insuffisance de la culture entrepreneuriale ;
	+ le faible accès aux crédit.

A cela s’ajoute la faible maitrise de l’accroissance démographique, qui entraine la faible satisfaction des besoins en matière d’éducation et d’emploi. |

| **Description de l’engagement** |
| --- |
| 1. **Qu'est-ce qui a été fait jusqu'à présent pour résoudre le problème ?**

*Quelles solutions ont-elles été mises à disposition pour ce problème au cours des années précédentes ?**En vue de résoudre ce phénomène plusieurs interventions ont été réalisées. Il s’agit notamment :* * + *des sensibilisations/formations en entreprenariat ;*
	+ *des dotations en kits d’installation ;*
	+ *de l’adoption de la formation professionnelle de type dual ;*
	+ *de la création et l’opérationnalisation des fonds nationaux de financements ;*
	+ *de l’octroi de crédits free COVID dans le cadre de la relance des activités économiques ;*
	+ *de la réforme du dispositif national de formation et d’insertion professionnelles.*

*Quel a été leur taux de succès ?*Ces différentes initiatives ont permis d’engranger des acquis en termes de renforcement de l’employabilité et d’autonomisation économique, surtout des femmes et des jeunes. |
| 1. **Quelle solution suggérez-vous ?**

*Qu'allez-vous faire pour résoudre le problème ?*En vue de contribuer à la résolution de ce problème, il est prévu : * + l’adaptation de l’offre de formation aux besoins de l’économie ;
	+ la facilitation de l’accès des jeunes, des femmes et des PDI au crédit ;
	+ l’accroissement de l’employabilité des jeunes, des femmes et des PDI ;

***En quoi cela diffère-t-il des efforts précédents ?***Cette démarche se distingue des initiatives précédentes le dispositif de développement des compétences et d’emploi a été reformé pour une meilleure coordination des interventions. Également l’accent qui sera mis sur le suivi des bénéficiaires. ***De quelle manière la solution résoudra-t-elle le problème ? Comment la solution résoudra-t-elle le problème ?***En ce qui concerne le développement du capital humain, il s’agira d’une part, de prendre en compte la demande économique dans l’offre de formation et d’autre part de prendre en compte des potentialités économiques locales en matière d’entreprenariat.S’agissant de la promotion de l’emploi, il sera question de financer les micro-projets des femmes et des jeunes à travers les fonds nationaux de financements existants et leurs suivis. Les actions permettront de prendre en compte les besoins des bénéficiaires.***Résoudra-t-elle le problème dans son intégralité ou partiellement ?*** Les initiatives envisagées permettront de réduire le chômage et le sous-emploi des femmes et des jeunes. Il s’agit d’une résolution partielle du problème au regard de son caractère structurel.***Quelle partie du problème résoudra-t-il, si ce n'est tout le problème ?***Les initiatives projetées contribueront d’une part à accroitre l’employabilité des femmes et des jeunes, ainsi que des PDI et, d’autre part, à faciliter leur accès au crédit. |
| 1. **Quels résultats voulons-nous atteindre en mettant en œuvre cet engagement ?**

***Quels résultats aimerions-nous produire ?*** ***Quels changements au niveau des connaissances, des compétences et des capacités voulons-nous réaliser ? Quels changements au niveau des comportements, des systèmes et des pratiques voulons-nous créer ?*** Il est attendu de la mise en œuvre de ces initiatives la réduction du chômage et du sous-emploi des femmes, des jeunes et des PDI, ainsi que leur autonomisation économique. |

|  |
| --- |
| **Analyse de l’engagement** |
| Questions | Réponse (si non applicable, répondez simplement N/A) |
| 1. **Comment l'engagement favorisera-t-il la transparence ?**

*Comment contribuera-t-il à améliorer l'accès des citoyens aux informations et aux données ? Comment rendra-t-il le gouvernement plus transparent pour les citoyens ?* | N/A |
| 1. **Comment l'engagement contribuera-t-il à favoriser la responsabilisation ?**

*Comment aidera-t-il les organismes publics à devenir plus responsables envers le public ? Comment facilitera-t-il la capacité des citoyens à savoir comment la mise en œuvre progresse ? Comment soutiendra-t-il des systèmes de suivi et d'évaluation transparents ?* | La mise en œuvre de ces initiatives permettra aux bénéficiaires d’être autonomes financièrement.Également la mise en œuvre de l’engagement permettra aux systèmes publics, à savoir les fonds nationaux de financements de jouer pleinement leurs rôles vis-à-vis des citoyens, à travers l’octroi des crédits |
| 1. Comment l'engagement améliorera-t-il la participation des citoyens à la définition, à la mise en œuvre et au suivi des solutions ?

*Comment engagera-t-il de manière proactive les citoyens et les groupes de citoyens ?* | L’autonomisation économique des jeunes, des femmes et des PDI leurs permettra de contribuer à la mobilisation des ressources financières à travers le paiement des impôts et taxes, aux niveaux local et national. Elle leurs permettra également de participer aux efforts de développement économique et social du pays. |

|  |
| --- |
| Planification de l’engagement*(Il s'agit d'un processus de planification initial qui examine en grande partie les jalons et les résultats attendus, ainsi que les principales parties prenantes impliquées.)* |

| **Jalons** | **Résultats attendus** | **Coûts** | **Période d’exécution** | **Parties prenantes** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Responsable : TRAORE Loé Adama** |
| **Parties prenantes de soutien** |
| **Gouvernement** | **OSC** | **Autres (par exemple, le Parlement, le secteur privé, etc.)** |
| Former les jeunes au permis de conduire dans le cadre de l’Opération Permis de Conduire (OPC) | 3900 jeunes sont formés au permis de conduire dans le cadre de l’OPC | 487 500 000 | 2024-2025 | Programme 101 : Jeunesse |   |   |
| Assurer la formation initiale des apprenants inscrits dans les centres | 1700 apprenants sont formés | 154 250 000 | 2024-2025 | Burkina Suudu Bawdè (BSB) |   |   |
| Incuber des sortants | 10 sortants sont incubés | 60 000 000 | 2024-2025 | BSB |   |   |
| Réaliser les formations modulaires qualifiantes | 700 apprenants sont bénéficiaires de formations modulaires qualifiantes | 700 000 000 | 2024-2025 | BSB |   |   |
| Appuyer les acteurs dans l'identification et le montage des projets de formation | 1248 acteurs sont appuyés dans l'identification et le montage des projets de formation | 32 238 000 | 2024-2025 | Fonds d’Appui à la Formation Professionnelle et à l’Apprentissage (FAFPA) |   |   |
| Financer les projets de formation par des mécanismes individuels  | 10738 projets de formation sont financés par des mécanismes individuels  | 2 821 896 000 | 2024-2025 | FAFPA |   |   |
| Organiser les examens de certification (CQP, BQP, BPT, BPTS) | Les examens du certificat de qualification professionnelle (CQP, BQP, BPT, BPTS) sont organisés | 469 854 000 | 2024-2025 | BSB |   |   |
| Organiser l'élaboration des projets bancables au profit des demandeurs d'emploi dans les treize (13) régions du Burkina Faso | Des projets bancables sont élaborés au profit de 248 demandeurs d'emploi dans les treize (13) régions | 4 468 000 | 2024-2025 | Agence Nationale pour l’Emploi (ANPE) |   |   |
| Organiser le placement des demandeurs d'emploi en stage | 1040 demandeurs d'emplois sont placés en stage | 2 542 000 | 2024-2025 | ANPE |   |   |
| Organiser la formation des demandeurs d'emploi en Techniques de recherche d'Emplois (TRE) | 5100 demandeurs d'emploi sont formés en TRE | 26 374 000 | 2024-2025 | ANPE |   |   |
| Organiser la formation des demandeurs d'emploi en entreprenariat | 5500 demandeurs d'emploi sont formés en entreprenariat | 27 240 000 | 2024-2025 | ANPE |   |   |
| Former des jeunes en entreprenariat et montage de plan d'affaire | 15720 jeunes sont formés en entreprenariat et montage de plan d'affaire | 166 152 240 | 2024-2025 | Programme 101 : Jeunesse |   | CONFEJES |
| Former des jeunes sortants des centres de formation professionnelle en entreprenariat | 1360 jeunes sortants des centres de formation professionnelle sont formés en entreprenariat | 79 568 840 | 2024-2025 | Programme 101 : Jeunesse |   |   |
| Financer les projets et des PDI | * 1600 microprojets de jeunes sont financés
* 900 projets sont financés
* 130 microprojets de PDI sont financés
* 4400 microprojets du secteur informel sont financés
 | 5 390 280 000 | 2024-2025 | Faso Kuna Willi (FKW) |   |   |
| Assurer le suivi-appui-conseil des promoteurs financés dans toutes les régions | 9000 promoteurs financés bénéficient de suivi-appui-conseil dans toutes les régions | 21 000 000 | 2024-2025 | FKW |   |   |
| Former les promoteurs financés en éducation financière | 2360 promoteurs financés sont formés en éducation financière | 19 200 000 | 2024-2025 | FKW |   |   |
| **Coût total**  | **10 462 563 080** |  |  |  |

**III.3 Participation citoyenne**

*III.3.1 Engagement n° 5 : Améliorer la participation des citoyens en matière de la culture de la paix, de la tolérance et de la cohésion sociale.*

|  |  |
| --- | --- |
| **Pays** | **BURKINA FASO** |
| **Numéro et nom de l'engagement** | **Améliorer la participation des citoyens en matière de la culture de la paix, de la tolérance et de la cohésion sociale.**  |
| **Brève description de l’engagement** | Cet engagement vise à restaurer un climat de la paix, de la tolérance et de la cohésion sociale de façon inclusive et participative à travers le renforcement des capacités des citoyens en la matière et la mise en place de cadre. |
| **Responsable de l'engagement** | Ministère en charge de la solidarité de l’action humanitaire et de la réconciliation nationale du genre et de la famille (ST/REVIE)**OUEDRAOGO/SAWADOGO P. Honorine****Tel: 70 37 01 72****E-mail : houedraogosaw@gmail.com** |
| **Parties prenantes de soutien** | **Gouvernement** | **Société civile** | **Autres acteurs (Parlement, Secteur privé, etc.)** |
| Ministère en charge des droits humains MENAPLNMCCATMATDSMARAHMJDHRIMSJEMEFP | OSC Association SyndicatAPIJ-CN | Collectivités territoriales PTF (PNUD)OCADESPLAN INTERNATIONALOIMHCDHHDGIZ |
| **Période visée** | **Juin 2023-Juin 2025** |

|  |
| --- |
| **Définition de la problématique** |
| 1. **À quel problème l'engagement vise-t-il à répondre ?**

**Qui est concerné ?** La détérioration des valeurs sociales concerne les personnes les femmes, les jeunes principalement ceux et celles des zones à fort défis sécuritaires.**Dans quel lieu cela se déroule-t-il ?** Le problème se déroule dans la majeure partie dans le milieu rurale mais également dans le milieu urbain à travers les conflits intra religieux **Comment les gens sont-ils touchés ? Quand sont-ils plus touchés ?** Le problème survient à la suite d’une crise sécuritaire et humanitaire entre deux (02) individus ou au sein d’un groupe social où certains individus sont victimes de stigmatisation et d’exclusion sociale mais aussi au regard des intérêts sont divergents.**Quand le problème a-t-il commencé ? depuis combien de temps le problème affecte-t-il les personnes touchées ?** La détérioration des valeurs existe depuis plusieurs années mais ces dix dernières années ils ont pris plus d’ampleur par l’avènement de l’insécurité grandissante. |
| 1. **Quelles sont les causes du problème ?**

Développez votre compréhension des causes du problème. Dans la mesure du possible, identifiez les causes profondes. Ayez recours aux outils d'analyse du problème (par exemple, l'arbre des problèmes, les cinq pourquoi, le diagramme cause-effet ou d'autres méthodes connexes) si nécessaire et fournissez des justifications dans la mesure du possible. * + L’exclusion sociale
	+ La pratique de valeurs exportées non adaptées
	+ Le non-respect des personnes âgées
	+ Le non-respect ou la méconnaissance des valeurs de vivre-ensemble
	+ L’absence de respect mutuel
	+ La marginalisation de certaines couches sociales
	+ Une éducation calquée sur les valeurs non endogènes
 |

|  |
| --- |
| **Description de l’engagement** |
| 1. **Qu'est-ce qui a été fait jusqu'à présent pour résoudre le problème ?**

*Quelles solutions ont-elles été mises à disposition pour ce problème au cours des années précédentes ? Quel a été leur taux de succès ?*Il y’a eu l’animation d’émissions radiophoniques interactives sur l’extrémisme violent et la cohésion sociale dans des régions.Il y’a eu également la réalisation de conférences régionales sur la responsabilisation des femmes et des jeunes dans la construction de la paix.La vulgarisation de valeurs endogènes et traditionnelles consacrés dans le pacte du vivre ensemble auprès de toutes les couches sociales.La sensibilisation des populations à travers des causeries éducatives d’émissions radios de conférence publiques sur la paix la cohésion sociale le vivre ensemble et la réconciliation nationale.Taux de succès est de 60% environ |
| 1. **Quelle solution suggérez-vous ?**

*Qu'allez-vous faire pour résoudre le problème ? En quoi cela diffère-t-il des efforts précédents ? De quelle manière la solution résoudra-t-elle le problème ? Comment la solution résoudra-t-elle le problème ? Résoudra-t-elle le problème dans son intégralité ou partiellement ? Quelle partie du problème résoudra-t-il, si ce n'est tout le problème ?*Nous suggérons la vulgarisation des valeurs endogènes et de bonnes pratiques en matière de culture de la paix, de la tolérance et de la cohésion sociale tout en se focalisant davantage sur les expériences réussies des populations et l’opérationnalisation du contenu du pacte du vivre ensemble. Cela permettra de résoudre le problème partiellement. Les initiatives envisagées permettront le renforcement de la tolérance mutuelle au sein des communautés, toute chose qui contribuera à l’amélioration du vivre ensemble et partant, de la cohésion sociale*.* |
| 1. **Quels résultats voulons-nous atteindre en mettant en œuvre cet engagement ?**

*Quels résultats aimerions-nous produire ? Quels changements au niveau des connaissances, des compétences et des capacités voulons-nous réaliser ? Quels changements au niveau des comportements, des systèmes et des pratiques voulons-nous créer ?*La mise en œuvre de ces initiatives va susciter une synergie d’actions dans la quête de la paix, de la cohésion sociale et de la tolérance voire l’amélioration du vivre-ensemble par une forte implication et participation des citoyens.  |

|  |
| --- |
| **Analyse de l’engagement** |
| **Questions** | **Réponse (si non applicable, répondez simplement N/A)** |
| 1. Comment l'engagement favorisera-t-il la transparence ?

*Comment contribuera-t-il à améliorer l'accès des citoyens aux informations et aux données ? Comment rendra-t-il le gouvernement plus transparent pour les citoyens ?* | L’engagement renforcera les capacités des citoyens en la matière et ils participeront à la mise en place de cadre favorable pour la cohésion sociale et le vivre-ensemble |
| 1. Comment l'engagement contribuera-t-il à favoriser la responsabilisation ?

*Comment aidera-t-il les organismes publics à devenir plus responsables envers le public ? Comment facilitera-t-il la capacité des citoyens à savoir comment la mise en œuvre progresse ? Comment soutiendra-t-il des systèmes de suivi et d'évaluation transparents ?* | Les acteurs s’ils sont impliqués dans le processus du debut à la fin vont s’engagés à faire la promotion de la tolérance, de la cohésion sociale et du vivre ensemble  |
| 1. Comment l'engagement améliorera-t-il la participation des citoyens à la définition, à la mise en œuvre et au suivi des solutions ?

*Comment engagera-t-il de manière proactive les citoyens et les groupes de citoyens ?* | Les initiatives pour la mise en œuvre de cet engagement permettront à tous les citoyens d’avoir un regard convergent sur les valeurs endogènes nécessaires pour le maintien de la paix, de la cohésion sociale et de la culture de la tolérance. |

| **Jalons** | **Résultats attendus** | **Coûts** | **Période d’exécution** | **Parties prenantes** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Responsable : |
| Parties prenantes de soutien |
| Gouvernement | OSC | Autres (par exemple, le Parlement, le secteur privé, etc.) |
| Animer des émissions radiophoniques interactives sur l’extrémisme violent et la cohésion sociale dans des régions | 78 émissions radiophoniques interactives sur l’extrémisme violent et la cohésion sociale dans des régions animées sont attendus |  22 560 000 | 2023-2025 | MSAHRNGF/ST-REVIE |  | Partenaires de mise en œuvre (PNUD, HCDH) |
| Vulgariser auprès des acteurs de l'éducation (encadreurs, enseignants/ formateurs, personnels de la vie scolaire, etc.) le contenu du guide des valeurs endogènes dans les régions | 500 acteurs de l'éducation seront formés sur le contenu du guide des valeurs endogènes  | 65 000 000 | 2023-2025 | MSAHRNGF/ST-REVIE |  | Partenaires de mise en œuvre (PNUD, HCDH) |
| Apporter un appui technique et financier aux OSCs pour la mobilisation des populations dans la réconciliation et la cohésion sociale conformément aux normes et standards internationaux en matière de droits de l’homme (approche fondée sur les droits de l’homme ; ne laisser personne de côté) | Un appui technique et financier est accordé à 60 OSCs (toutes les Régions et provinces) pour la mobilisation des populations dans la réconciliation et la cohésion sociale conformément aux normes et standards internationaux en matière de droits de l’homme (approche fondée sur les droits de l’homme ; ne laisser personne de côté) | 58 000 000 | 2023-2025 | MSAHRNGF/ST-REVIE |  | Partenaires de mise en œuvre (PNUD, HCDH) |
| Organiser des causeries éducatives au profit des ménages déplacés et des familles d’accueil sur l’éducation à la paix dans les zones affectées par la crise humanitaire | 35 causeries organisées | 8 750 000 | 2024- 2025 | MSAHRNGF/ST-REVIE |  | DRSAHRNGF/ comités PDI |
| Editer des exemplaires du Pacte de vivre-ensemble | 2000 exemplaires du pacte de vivre-ensemble ont été édictés | 12 000 000 | 2024-2025 | MSAHRNGF ST/REViE |  | PNUD |
| Organiser des sessions de sensibilisation pour l'implication des chefferies coutumières et traditionnelles et des autorités religieuses dans la prévention et la gestion des conflits locaux | Deux (02) ateliers de plaidoyers auprès des autorités coutumières, traditionnelles et religieuses sur leur implication dans la promotion et le renforcement du civisme en matière politique dans les treize régions sont organisés | 30 000 000 | 2023-2024 | MSAHRNGF/ST-REVIE |  | Partenaire de mise en œuvre (PNUD, HCDH) |
| Former des amazones de la cohésion sociale sur les violences basées sur le genre (VBG) | 58 Amazones formées sont attendues | 16 500 000 | 2023-2025 | MSAHRNGF/ST-REVIE |  | Partenaires de mise en œuvre (PNUD, HD, DGPFG) |
| Réaliser des conférences régionales sur la responsabilisation des jeunes et des femmes dans la construction de la paix | 10 conférences régionales réalisées | 9 000 000 | 2023-2025 | MSAHRNGF/ST-REVIE |  | Partenaire de mise en œuvre (PNUD, HCDH) |
| Former des enseignants et des agents de la vie scolaires des régions sur la convention et la prise en charge des victimes de la violence lié au genre et à la cohésion sociale  | 120 acteurs formés sont attendus  | 10 000 000 | Juin 2023-Juin 2025 | MSAHRNGF/DGPFG |  |  |
| Organiser des ateliers de plaidoyer auprès des acteurs issus des autorités coutumières, religieuses et autres leaders d’opinions dans les 12 régions pour leurs implications dans la promotion de la tolérance et de la paix | 06 ateliers de plaidoyer sont attendus | 28 044 000 | 2024 | MJDHRI |  |  |

*III.3.2 Engagement n° 6 : Améliorer l’éducation à la citoyenneté en milieu scolaire et universitaire*

|  |  |
| --- | --- |
| **Pays** | **BURKINA FASO** |
| **Numéro et nom de l'engagement** | **Améliorer l’éducation à la citoyenneté en milieu scolaire et universitaire** |
| **Brève description de l’engagement** | *(Décrivez ce que l'engagement veut faire et souhaite accomplir en moins de 200 caractères.)*L’engagement consiste à sensibiliser les élèves et étudiants sur les valeurs de la république, l’utilisation responsable des TIC et la participation à la gestion des établissements scolaires et universitaires. La mise en œuvre de l’engagement contribuera à renforcer la participation citoyenne responsable des élèves et étudiants ainsi que leurs encadreurs afin de réduire les actes d’incivisme.  |
| **Responsable de l'engagement** | Ministère de la justice et des droits humains, chargé des relations avec les institutions (MJDHRI) /Direction générale de la promotion de la citoyenneté et de la paix**Monsieur Benjamin SOW****Tél. : 70 47 34 43****Email :** **sowbenjamin08@gmail.com** |
| **Parties prenantes de soutien** | **Gouvernement** | **Société civile** | **Autres acteurs (Parlement, Secteur privé, etc.)** |
| Ministère de la justice et des droits humains, chargé des relations avec les institutions (MJDHRI)Ministère de l’administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité (MATDS)Ministère en charge de la jeunesseMENAPLNMERSI  | OSC partenairesAPESyndicats de l’enseignementRéseau de médiasAutorités coutumières et religieuses comme leaders d’opinions | *Le cas échéant, veuillez indiquer le rôle et l'implication du Parlement ou du département législatif, et d'autres acteurs tels que le secteur privé pour la réussite de l'engagement. S'ils n'ont pas été engagés auparavant, mentionnez comment ils seront engagés pendant* *et/ou après l'adoption du plan* Collectivités Territoriales*.*  |
| **Période visée** | **Juin 2023-juin 2025** |

|  |
| --- |
| **Définition de la problématique** |
| 1. À quel problème l'engagement vise-t-il à répondre ?

Depuis des années, le Burkina Faso est confronté à une recrudescence des actes d’incivisme. Selon le rapport de l’étude sur la perception du civisme et la participation citoyenne au Burkina Faso réalisé en 2019, la population enquêtée estime à 86% peu satisfaite ou pas satisfaite du comportement en matière de civisme. Les autorités administratives et politiques enquêtées estiment que le milieu scolaire et universitaire est le deuxième domaine le plus touché par l’incivisme soit 22% après l’incivisme routière. Ces actes se manifestent entre autres par les agressions physiques et verbales, la destruction des biens publics et privés, le non-respect du personnel d’encadrement et des symboles de l’Etat, les harcèlements sexuels. L’engagement contribuera à la réduction des actes d’incivisme et à l’amélioration de la participation citoyenne en milieu scolaire et universitaire. |
| 1. **Quelles sont les causes du problème ?**

*Développez votre compréhension des causes du problème. Dans la mesure du possible, identifiez les causes profondes. Ayez recours aux outils d'analyse du problème (par exemple, l'arbre des problèmes, les cinq pourquoi, le diagramme cause-effet ou d'autres méthodes connexes) si nécessaire et fournissez des justifications dans la mesure du possible.*Les causes du problème sont entre autres :* le déficit de l’éducation civique et morale,
* la démission des parents dans l’éducation de leurs enfants,
* l’influence des médias et des réseaux sociaux,
* le déficit de cadre de dialogue entre encadreurs et apprenants,
* la consommation des stupéfiants par les apprenants,
* la méconnaissance des règlements intérieurs et franchises universitaires,
* le laxisme dans l’application des textes,
* le manque d’exemplarité des encadreurs,
* la méconnaissance des droits et devoirs,
* le manque d’appropriation de la portée du bien public,
* l’ignorance des conséquences des actes d’incivisme.
 |

|  |
| --- |
| **Description de l’engagement** |
| 1. Qu'est-ce qui a été fait jusqu'à présent pour résoudre le problème ?

Le Burkina Faso dispose d’un cadre juridique favorisant la participation citoyenne. Outre la Constitution et les conventions internationales ratifiées en la matière, il a été adopté de nombreux textes dont la loi n°22/97/II/AN du 21 octobre 1997 portant liberté de réunion et de manifestation sur la voie publique. Aussi, une stratégie nationale de la tolérance et de la paix au Burkina Faso dont la vision à l’horizon 2025 est : « une nation de tolérance et de paix, où la liberté, l’égalité, l’équité et la justice sont effectives » a été adoptée en 2015.Au niveau institutionnel, il a été créé une direction générale de la promotion de la citoyenneté et de la paix au sein du ministère en charge des droits humains. Dans le cadre de la promotion de la citoyenneté et du civisme, plusieurs actions ont été mises en œuvre en partenariat avec les OSC et les PTF. Ces actions se rapportent entre autres à des activités d’informations, de formation et de sensibilisation sur l'éthique, les valeurs citoyennes, l'entretien du bien public et le patriotisme. Par ailleurs, une étude de perception sur la situation du civisme et de la participation citoyenne a été réalisée en 2019. En plus de ces acquis, le troisième plan d’actions national (PAN3) du partenariat pour un gouvernement ouvert a permis :* l’organisation de la Semaine nationale de la citoyenneté (SENAC) 2021 et 2022 ;
* la validation du plan d’action national 2022-2024 de promotion du civisme et de la participation citoyenne ;
* la mise en œuvre des activités du plan d’action national 2022-2024 de promotion du civisme et de la participation citoyenne au Burkina Faso ;
* la mise à jour la base de données sur le civisme et la participation citoyenne ;
* l’attribution du prix du meilleur engagement citoyen ;
* l’organisation d’un atelier de présentation de l'étude de base sur le civisme et la participation citoyenne ;
* la formation 40 délégués d'établissements sur le civisme ;
* l’organisation de conférences en milieu scolaire sur le civisme.

L’évaluation finale du PAN3 a enregistré un taux moyen de succès des actions ci-dessus mentionnées est de 73,75%. |
| 1. **Quelle solution suggérez-vous ?**

*Qu'allez-vous faire pour résoudre le problème ? En quoi cela diffère-t-il des efforts précédents ? De quelle manière la solution résoudra-t-elle le problème ? Comment la solution résoudra-t-elle le problème ?* *Résoudra-t-elle le problème dans son intégralité ou partiellement ?* *Quelle partie du problème résoudra-t-il, si ce n'est tout le problème ?*Cet engagement est orienté spécifiquement vers les élèves et étudiants. Ainsi, l’engagement permettra de réduire les actes d’incivisme et de promouvoir une citoyenneté responsable en milieu scolaire et universitaire.La mise en œuvre de l’engagement consistera :* au renforcement de l’éducation civique et morale dans les établissements scolaires ;
* à la sensibilisation des parents d’élèves à plus d’engagement dans l’éducation de leurs enfants ;
* à la sensibilisation des élèves et étudiants sur l’utilisation responsable des médias et des réseaux sociaux ;
* à l’encouragement de la mise en place de cadres de dialogue ;
* à la sensibilisation des élèves et étudiants sur les méfaits de la consommation des stupéfiants ;
* à la vulgarisation des règlements intérieurs et franchises universitaires ;
* à l’application des textes ;
* à l’implication des élèves et étudiants dans la gestion et le suivi des affaires scolaires et universitaires ;
* à l’encouragement des responsables d’établissements à « être des exemples » ;
* à la sensibilisation des élèves et étudiants sur les droits et devoirs.
 |
| 1. **Quels résultats voulons-nous atteindre en mettant en œuvre cet engagement ?**

*Quels résultats aimerions-nous produire ? Quels changements au niveau des connaissances, des compétences et des capacités voulons-nous réaliser ? Quels changements au niveau des comportements, des systèmes et des pratiques voulons-nous créer ?*Les résultats attendus dans la mise en œuvre de cet engagement :* la réduction des actes d’incivisme ;
* l’amélioration de la participation des élèves et des étudiants dans la gestion et le suivi des affaires scolaires et universitaires.
 |

|  |
| --- |
| **Analyse de l’engagement** |
| Questions | Réponse (si non applicable, répondez simplement N/A) |
| 1. Comment l'engagement favorisera-t-il la transparence ?

*Comment contribuera-t-il à améliorer l'accès des citoyens aux informations et aux données ? Comment rendra-t-il le gouvernement plus transparent pour les citoyens ?* | L’implication des élèves et étudiants dans la prise de décision contribuera à relever leur capacité de veille citoyenne pour une redevabilité effective dans la gestion des établissements scolaires et universitaires. |
| 1. Comment l'engagement contribuera-t-il à favoriser la responsabilisation ?

*Comment aidera-t-il les organismes publics à devenir plus responsables envers le public ? Comment facilitera-t-il la capacité des citoyens à savoir comment la mise en œuvre progresse ? Comment soutiendra-t-il des systèmes de suivi et d'évaluation transparents ?* | L’implication des élèves et étudiants dans la prise de décision contribuera à relever leur niveau de responsabilité.L’effectivité de cet engagement va renforcer le devoir de redevabilité chez les encadreurs et les responsables des établissements scolaires et universitaires d’où une responsabilité plus accrue. |
| 1. Comment l'engagement améliorera-t-il la participation des citoyens à la définition, à la mise en œuvre et au suivi des solutions ?

*Comment engagera-t-il de manière proactive les citoyens et les groupes de citoyens ?* | La meilleure connaissance des élèves et étudiants en matière de suivi-évaluation leur permettra d’être actif dans toutes les étapes de la gestion des établissements scolaires et universitaires. |

| **Jalons** | **Résultats attendus** | **Coûts** | **Période d’exécution** | **Parties prenantes** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Responsable : MJDHRI /DGPCP** |
| **Parties prenantes de soutien** |
| **Gouverne-ment** | **OSC** | **Autres (par exemple, le Parlement, le secteur privé, etc.)** |
| Organiser des sessions de formation sur le civisme et la citoyenneté au profit de 120 délégués d’établissements | 120 délégués d’établissement ont été formés  | 12 000 000 | Mai 20232024 | MJDHRI | MENAPLN |  |
| Organiser 10 conférences sur le civisme et la citoyenneté dans les écoles  | 10 conférences sont organisées | 4 000 000/an  | 20232024 | MJDHRI | MENAPLN |  |
| Organiser des conférences en milieu scolaires et un jeu concours sur le civisme lors de la Semaine nationale de la citoyenneté  | 31500 élèves par an sont sensibilisés sur le civisme lors de la SENAC  | 80 000 000/an | 2023, 2024 et 2025 | MJDHRI | MENAPLN | CaProCi |
| Organiser la semaine scolaire de l'éducation à la citoyenneté (Ses ECI) dans les 13 régions | 13 régions ont organisées la semaine scolaire de l'éducation à la citoyenneté est organisée | 40 000 000/an | 2023 et 2024 | MENAPLN |  |  |
| Organiser des séances de sensibilisation sur la sécurité routière dans les établissements scolaires au profit des jeunes filles et des jeunes garçons | 5800 élèves et 8 club de sécurité routier sont sensibilisées sur la sécurité routière  | 21 955 000 | 2023 | MTMUSR | MENAPLN | OSC |
| Organiser des ateliers de sensibilisation sur le rôle des responsables des établissements scolaires et universitaires dans la promotion du civisme et la citoyenneté en milieu scolaire au profit des chefs d'établissement | 120 chefs d'établissement sont sensibilisés sur le rôle des responsables des établissements scolaires et universitaires dans la promotion du civisme et la citoyenneté en milieu scolaire | 3 000 000 | 2023 et 2024 | MJDHRI | MENAPLN, MGSNAH | - |
| Organiser des conférences sur les changements climatiques et les problèmes environnementaux émergents au profit des établissements | 6500 élevés et étudiants sont sensibilisés sur les changements climatiques et les problèmes environnementaux émergents | 12 000 000 | 2023 et 2024 | MTEE | Autres ministres  | OSC et ONG |

*III.3.3 Engagement n°7 : Contribuer à la prévention et à la résolution des conflits communautaires*

|  |  |
| --- | --- |
| **Pays** | BURKINA FASO |
| **Numéro et nom de l'engagement** | Engagement n°----: **Contribuer à la prévention et à la résolution des conflits communautaires** |
| **Brève description de l’engagement** | L’engagement vise à apporter des mécanismes endogènes pour prévenir, gérer les conflits communautaires existants, la reconstruction du tissu social post conflit communautaire et la consolidation de la paixL’engagement vise à anticiper la survenue des faits portant atteinte à la cohésion sociale, à résoudre les conflits communautaires à travers les modes endogènes ou alternatifs, favoriser la reconstruction post conflit et la consolidation de la paix. |
| **Responsable de l'engagement** | Ministère de la Justice et des Droits humains, Chargé des Relations avec les institutions (MJDHRI)Observatoire national de prévention et de gestion des conflits communautaires (ONAPREGECC)Madame Korotimi KABORE/OUANGRE, Secrétaire Permanente de l’ ONAPREGECC Email : k.ouangr@yahoo.fr.tel : 70 12 56 59 |
| **Parties prenantes de soutien** | **Gouvernement** | **Société civile** | **Autres acteurs (Parlement, Secteur privé, etc.)** |
| *Ministère en charge de* l’agriculture, Ministère en charge de l’habitat, Ministère en charge de la Prospective,Ministère en charge de la réconciliation nationale (ST/REVIE), MATDS (DGARCT*)**Agences de l’eau**Tout ministère et institution* | Conseil National des OSC; MBDHP, SPONG WANEP-BURKINA, Eiréné, Interpeace, SEARCH, TDH, INTERSOS, HELP, Creative, Le Gret, UFC, Tintua, Le Laboratoire Citoyenneté, IQRA | ALT, Collectivités Territoriales, USAIDEnabelGIZAmbassade des Pays-BasSOFITEX, UE, PNUD, HCR, OIM, Banque Mondiale  |
| **Période visée** | Janvier 2024 à juin 2025 |

|  |
| --- |
| **Définition de la problématique** |
| 1. **À quel problème l'engagement vise-t-il à répondre ?**

Au Burkina Faso, l’on assiste à une dégradation continue de la paix sociale et une recrudescence des conflits à caractère communautaire. Les démembrements de l’ONAPREGECC ont enregistré 1 048 cas de conflits communautaires en 2021, 992 dans douze régions en 2022 et 1 137 cas au cours des trois premiers trimestres de l’année 2023. Ces conflits sont de divers ordres et sont principalement liés à l’exploitation des ressources naturelles (foncier, mines, eau…), le repli identitaire, la religion, la chefferie traditionnelle. On assiste également à une montée des conflits entre personnes déplacées internes du fait de l’insécurité et les populations hôtes. Ces conflits communautaires, en plus de dégrader la cohésion sociale, engendrent des atteintes graves aux droits humains, tels que le droit à la vie, le droit à l’intégrité physique, le droit à un niveau de sa vie suffisant, le droit à la liberté de circulation, le droit à la justice.  |
| 1. **Quelles sont les causes du problème ?**

Plusieurs facteurs sont l’origine des conflits communautaires ; chaque type de conflit pouvant avoir ses causes spécifiques. La pression démographique, la pauvreté, la méconnaissance des textes, les pesanteurs socio-culturelles, l’accès et le contrôle des ressources naturelles, le terrorisme sont autant de causes transversales des conflits.  |

|  |
| --- |
| **Description de l’engagement** |
| 1. **Qu'est-ce qui a été fait jusqu'à présent pour résoudre le problème ?**

Il y’a l’élaboration des textes règlementaires et législatifs tel que : la loi sur la réforme agraire et foncière, la stratégie nationale de la cohésion sociale au Burkina Faso 2021-2025, la loi (loi 015-2009) relative à l’organisation judiciaire (la loi d’orientation relative au pastoralisme au Burkina Faso (loi 034-2002).Il y’a la création, l’opérationnalisation des structures telles que : l’Observatoire national de prévention et de gestion des conflits communautaires (ONAPREGECC), le Secrétariat Technique de la Réconciliation Nationale et du Vivre Ensemble (ST/REVIE), l’Observatoire national des faits religieux (ONAFAR), Direction générale des affaires religieuses, coutumières et traditionnelles (DGARCT), les tribunaux départementaux et Administratifs (TD/TA). Les différentes structures ont fait des actions de médiations, de sensibilisations, de communication, de formation des acteurs impliqués dans la gestion des conflits communautaires. Ainsi, le Secrétariat Permanent de l’ONAPREGECC a formé et sensibilisé entre 2020 et 2023, plus de onze mille (11 000) acteurs sur la prévention et la gestion des conflits communautaires et opérationnalisé 560 OREPREGECC, OPPREGECC, ODEPREGECC et OVPREGECC à travers le pays. Les actions conjuguées de ces structures ont permis de résoudre plus de 16% des conflits en 2021 et 18% en 2023.Comme autres acquis, il y a les aménagements en milieu rural (les aires de pâturages, pistes de transhumance, délimitation des champs…) et en milieu urbain (parcellisation, délimitation,…).. Dans le cadre de la promotion du dialogue interreligieux l'ONAFAR a travaillé à prévenir et à gérer plusieurs conflits à caractère religieux.  |
| 1. **Quelle solution suggérez-vous ?**
* la poursuite de l’opérationnalisation des démembrements de l’ONAPREGECC et leur fonctionnement régulier ;
* l’amélioration du dispositif d’alerte précoce et de collecte des données afin de disposer d’une base de données solide sur les conflits existants et les facteurs des conflits dans chaque localité. Ce qui permettra de mener des actions précises en ciblant les acteurs et les causes des conflits ;
* le renforcement des actions de conciliation et de médiation communautaire sous la houlette des démembrements afin de résoudre les conflits qui sont enregistrés ;
* le renforcement des capacités des différents acteurs impliqués dans la prévention et la gestion des conflits communautaires sur leur rôle et les modes endogènes ou alternatifs de résolution des conflits ;
* l’organisation des campagnes de sensibilisation des acteurs sur le vivre ensemble et la cohésion sociale afin de susciter un changement de comportement des populations sur les procédures de résolution des conflits ;
* Le suivi des actions des médiations et de cohésion sociale permettra de capitaliser les bonnes pratiques et les leçons apprises.
 |
| 1. **Quels résultats voulons-nous atteindre en mettant en œuvre cet engagement ?**
* La prévalence des conflits communautaires violents est réduite ;
* Les valeurs communes et du vivre-ensemble sont identifiées et promues ;
* Les conflits communautaires sont résolus pacifiquement.
 |

|  |
| --- |
| **Analyse de l’engagement** |
| Questions | Réponse (si non applicable, répondez simplement N/A) |
| 1. Comment l'engagement favorisera-t-il la transparence ?
 | Dans le cadre de la mise en œuvre de cet engament, les responsables administratifs locaux en charge de la gestion des affaires publiques, dont la plupart sont d’ailleurs membres des démembrements de l’ONAPREGECC, seront aussi sensibilisés sur leur rôle dans la prévention des conflits. La mauvaise gestion des affaires publiques et le manque de transparence étant identifiées comme des causes des conflits notamment fonciers, politiques, entre agriculteurs et éleveurs…il est évident qu’ils seront invités à faire preuve de transparence dans leur gestion afin d’éviter d’être à l’origine de conflits au sein des communautés. |
| 1. Comment l'engagement contribuera-t-il à favoriser la responsabilisation ?
 | Cet engagement favorisera la responsabilisation des communautés dans la mesure où le principe c’est la gestion des conflits le plus localement possible. C’est la raison pour laquelle, il existe un observatoire dans chaque localité de sorte à laisser la latitude aux acteurs locaux de gérer leurs conflits en premier lieu et de ne faire faire appel à l’observatoire supérieur qu’en cas de difficulté ou d’échec. Les campagnes de sensibilisation permettront la responsabilisation des communautés à l’adoption de bon comportement propice au vivre ensemble et à la coexistence pacifique.  |
| 1. Comment l'engagement améliorera-t-il la participation des citoyens à la définition, à la mise en œuvre et au suivi des solutions ?
 | Que ce soit au niveau national, régional, provincial, départemental, les structures en charge de la prévention et de la résolution des conflits communautaires sont composées de représentants des populations. Les populations font la veille citoyenne pour prévenir les conflits communautaires.  |

|  |  |
| --- | --- |
|  | Planification de l’engagement*(Il s'agit d'un processus de planification initial qui examine en grande partie les jalons et les résultats attendus, ainsi que les principales parties prenantes impliquées.)* |
| **Jalons** | **Résultats attendus** | **COUT** | **Date de réalisation prévue** | **Parties prenantes** |
| Organiser des sessions d'appropriation du guide de prévention et de gestion des conflits communautaires au profit des membres d'observatoires provinciaux et départementaux  |  Des sessions d'appropriation du guide de prévention et de gestion des conflits communautaires au profit des membres d'observatoires départementaux sont organisées | 192 000 000 | Janvier 2024- juin 2025 | Ministère en charge de la justice et des droits humains (MJDHRI)Observatoire national de prévention et de gestion des conflits communautaires (ONAPREGECC)Madame Korotimi KABORE/OUANGRE, Secrétaire Permanente de l’ ONAPREGECC Email : k.ouangr@yahoo.fr.tel : 70 12 56 59 |
| Parties prenantes de soutien |
| **Gouvernement** | **OSC** | **Autres (le Parlement, le secteur privé, etc.)** |
| Min/MATDSMinistère en charge de l’agriculture, Ministère en charge de l’habitat, Ministère en charge de la Prospective,Ministère en charge de la réconciliation nationale(ST/REVIE) | Le Gret | Banque Mondiale (Projet PRE-GOLS)Collectivités TerritorialesPNUDOIMInterpeaceAmbassade des Pays-Bas |
| Reproduire le guide de prévention et de gestion des conflits communautaires  | Le guide de prévention et de gestion des conflits communautaires est reproduit  | 4 500 000 | Janvier 2024- juin 2025 | Ministère en charge de la justice et des droits humains (MJDHRI)Observatoire national de prévention et de gestion des conflits communautaires (ONAPREGECC)Madame Korotimi KABORE/OUANGRE, Secrétaire Permanente de l’ ONAPREGECC Email : k.ouangr@yahoo.fr.tel : 70 12 56 59 |
| Parties prenantes de soutien |
| **Gouvernement** | **OSC** | **Autres (le Parlement, le secteur privé, etc.)** |
| UGP-GIRE II |  | Banque Mondiale (Projet PRE-GOLS) |
| Assurer le suivi des actions de médiation des conflits | Le suivi des actions de médiation des conflits est assuré | 44 000 000 | Janvier 2024- juin 2025 | Ministère en charge de la justice et des droits humains (MJDHRI)Observatoire national de prévention et de gestion des conflits communautaires (ONAPREGECC)Madame Korotimi KABORE/OUANGRE, Secrétaire Permanente de l’ ONAPREGECC Email : k.ouangr@yahoo.fr.tel : 70 12 56 59 |
| Parties prenantes de soutien |
| **Gouvernement** | **OSC/ONG** | **Autres ( le Parlement, le secteur privé, etc.)** |
|  | Le Gret | Banque Mondiale (Projet PRE-GOLS)Collectivités Territoriales  |
| Organiser des sessions d'installation et de formation des membres de 450 observatoires villageois des communes cibles |  Des sessions d'installation et de formation des membres de 450 observatoires villageois des communes cibles sont organisées | 36 000 000 | Janvier 2024- juin 2025 | Ministère en charge de la justice et des droits humains (MJDHRI)Observatoire national de prévention et de gestion des conflits communautaires (ONAPREGECC)Madame Korotimi KABORE/OUANGRE, Secrétaire Permanente de l’ ONAPREGECC Email : k.ouangr@yahoo.fr.tel : 70 12 56 59 |
| Parties prenantes de soutien |
| **Gouvernement** | **OSC** | **Autres (le Parlement, le secteur privé, etc.)** |
| Min/MATDSMinistère en charge de l’agriculture, Ministère en charge de l’habitat, Ministère en charge de la Prospective,Ministère en charge de la réconciliation nationale(ST/REVIE), MATDS (DGARCT) |  | Banque Mondiale (Projet PRE-GOLS)Collectivités Territoriales  |
| Organiser des émissions radio sur le mécanisme de l'ONAPREGECC et les conflits communautaires | Des émissions radio sur le mécanisme de l'ONAPREGECC et les conflits communautaires sont organisées | 3 000 000 | Janvier 2024- juin 2025 | Ministère en charge de la justice et des droits humains (MJDHRI)Observatoire national de prévention et de gestion des conflits communautaires (ONAPREGECC)Madame Korotimi KABORE/OUANGRE, Secrétaire Permanente de l’ ONAPREGECC Email : k.ouangr@yahoo.fr.tel : 70 12 56 59 |
| Parties prenantes de soutien |
| **Gouvernement** | **OSC** | **Autres ( le Parlement, le secteur privé, etc.)** |
|  Min/MATDSMinistère en charge de l’agriculture, Ministère en charge de l’habitat, Ministère en charge de la Prospective,Ministère en charge de la réconciliation nationale(ST/REVIE), MATDS (DGARCT) | Conseil National des OSC ; MBDHP, SPONG | Banque Mondiale (Projet PRE-GOLS)Collectivités Territoriales |
| Organiser des jeux radiophoniques dans 15 provinces sur le mécanisme de l'ONAPREGECC | Les jeux radiophoniques dans 15 provinces sur le mécanisme de l'ONAPREGECC sont organisés | 9 000 000 |  | Ministère en charge de la justice et des droits humains (MJDHRI)Observatoire national de prévention et de gestion des conflits communautaires (ONAPREGECC)Madame Korotimi KABORE/OUANGRE, Secrétaire Permanente de l’ ONAPREGECC Email : k.ouangr@yahoo.fr.tel : 70 12 56 59 |
| Parties prenantes de soutien |
| **Gouvernement** | **OSC** | **Autres (le Parlement, le secteur privé, etc.)** |
|  Min/MATDSMinistère en charge de l’agriculture, Ministère en charge de l’habitat, Ministère en charge de la Prospective,Ministère en charge de la réconciliation nationale(ST/REVIE), MATDS (DGARCT) | Conseil National des OSC | Banque Mondiale (Projet PRE-GOLS)Collectivité Territoriale |
| Réaliser des spots radio en français et en langues | Des spots radio en français et en langues sont réalisés | 300 000 |  | Ministère en charge de la justice et des droits humains (MJDHRI)Observatoire national de prévention et de gestion des conflits communautaires (ONAPREGECC)Madame Korotimi KABORE/OUANGRE, Secrétaire Permanente de l’ ONAPREGECC Email : k.ouangr@yahoo.fr.tel : 70 12 56 59 |
| Parties prenantes de soutien |
| **Gouvernement** | **OSC** | **Autres (le Parlement, le secteur privé, etc.)** |
|  Min/MATDSMinistère en charge de l’agriculture, Ministère en charge de l’habitat, Ministère en charge de la Prospective,Ministère en charge de la réconciliation nationale(ST/REVIE), MATDS (DGARCT) | Conseil National des OSC; MBDHP, SPONG | Banque Mondiale (Projet PRE-GOLS)Collectivité Territoriale |
| Diffuser les supports de communication numériques existants (une capsule de 5 mn sur les conflits, un publi-reportage, des spots, un film documentaire) | Les supports de communication numériques existants (une capsule de 5 mn sur les conflits, un publi-reportage, des spots, un film documentaire) sont diffusés | 6 000 000 |  | Ministère en charge de la justice et des droits humains (MJDHRI)Observatoire national de prévention et de gestion des conflits communautaires (ONAPREGECC)Madame Korotimi KABORE/OUANGRE, Secrétaire Permanente de l’ ONAPREGECC Email : k.ouangr@yahoo.fr.tel : 70 12 56 59 |
| Parties prenantes de soutien |
| **Gouvernement** | **OSC** | **Autres (le Parlement, le secteur privé, etc.)** |
|  Min/MATDSMinistère en charge de l’agriculture, Ministère en charge de l’habitat, Ministère en charge de la Prospective,Ministère en charge de la réconciliation nationale(ST/REVIE), MATDS (DGARCT) | Conseil National des OSC; MBDHP, SPONG | Banque Mondiale (Projet PRE-GOLS)Collectivité Territoriale,  |
| **COÛT TOTAL** | **294 800 000** |  |  |  |  |

**III.4 L’accès à l’information**

*III.4.1. Engagement N°8 : Renforcer la communication autour du PGO*

|  |  |
| --- | --- |
| **Pays** | **BURKINA FASO** |
| **Numéro et nom de l'engagement** | **Renforcer la communication autour du PGO** |
| **Brève description de l’engagement** | L’engagement vise l’appropriation des valeurs et des principes du PGO. Il vise à expliquer le concept du PGO par la grande majorité des populations vivant au Burkina Faso et des Burkinabè de la diaspora.  |
| **Responsable de l'engagement** | Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale (MFPTPS)/ Secrétariat Permanent de la Modernisation de l’Administration et de la Bonne Gouvernance (SP-MABG)**Sidi BARRY, Secrétaire Permanent de la Modernisation de l’Administration et de la Bonne Gouvernance****Email :** **sidibarry12@yahoo.fr****Tel : 60 93 72 38/75 09 45 01** |
| **Parties prenantes de soutien** | **Gouvernement** | **Société civile** | **Autres acteurs (Parlement, Secteur privé, etc)** |
| -Tout ministère et institution-Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres-Radio-télé diffusion du Burkina (RTB)-La presse écrite et en ligne d’Etat-Universités publiques-Ecoles et centres de formation professionnelles  | -Union Nationale de l’Audio-Visuel Libre du Faso-CNOSC- Youth Open Data - Beog Neere  | Assemblée Législative de la Transition |
| Période visée | Juin 2023 - juin 2025 |

|  |
| --- |
| **Définition de la problématique** |
| 1. **À quel problème l'engagement vise-t-il à répondre ?**

Il s’agira à travers cet engagement de relever la faible connaissance des enjeux du gouvernement ouvert par les citoyens, les acteurs étatiques, la société civile, les collectivités territoriales, les Burkinabè de la diaspora et par la même occasion renforcer leur appropriation des principes et valeurs du gouvernement ouvert.***Qui est concerné ?*** L’ensemble des citoyens burkinabè à savoir les acteurs étatiques, la société civile, les collectivités territoriales, ainsi que les Burkinabè de la diaspora sont concernés dans la mise en œuvre de cet engagement.***Dans quel lieu cela se déroule-t-il*** *?* Le problème se manifeste au Burkina Faso et dans les communautés des Burkinabè de la diaspora.***Comment les gens sont-ils touchés ?*** La difficulté apparait lorsqu’on sollicite la contribution d’acteurs autres que ceux fortement impliqués dans la mise en œuvre des PAN.***Quand sont-ils plus touchés ?*** Ces acteurs sont le plus touchés lors des activités du PGO organisées à leur endroit. ***Quand le problème a-t-il commencé ?*** Cette faible connaissance et faible appropriation du Gouvernement ouvert s’observent depuis l’adhésion de notre pays au PGO en 2016.*Depuis combien de temps le problème affecte-t-il les personnes touchées ?*Cela fait bientôt sept (07) ans que la difficulté persiste. |
| 1. **Quelles sont les causes du problème ?**

*Développez votre compréhension des causes du problème. Dans la mesure du possible, identifiez les causes profondes. Ayez recours aux outils d'analyse du problème (par exemple, l'arbre des problèmes, les cinq pourquoi, le diagramme cause-effet ou d'autres méthodes connexes) si nécessaire et fournissez des justifications dans la mesure du possible.*L’insuffisance de la communication autour du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert constitue la cause majeure de la méconnaissance et de la non appropriation du PGO par un grand nombre de personnes. |

|  |
| --- |
| **Description de l’engagement** |
| 1. **Qu'est-ce qui a été fait jusqu'à présent pour résoudre le problème ?**

*Quelles solutions ont-elles été mises à disposition pour ce problème au cours des années précédentes ? Quel a été leur taux de succès ?*Les acteurs gouvernementaux et ceux de la société civile, au regard de la persistance de la faible connaissance et faible appropriation des enjeux du PGO, ont initié au niveau des deux derniers PAN (2019-2021 et 2021-23) l’engagement *« Renforcer la communication sur le gouvernement ouvert au Burkina Faso »*. Les activités prévues durant la mise en œuvre desdits PAN ont été réalisées à 100%. |
| 1. **Quelle solution suggérez-vous ?**

***Qu'allez-vous faire pour résoudre le problème ?*** La résolution de ce problème passe par l’intensification et la mise en œuvre d’activités de communication beaucoup plus impactant. Le public cible sera diversifié à travers la prise en compte des étudiants, des élèves des écoles et centres de formations professionnelles, ainsi que des populations analphabètes. Il y aura aussi la formation d’acteurs qui seront chargés de disséminer le PGO dans toutes les communautés. Divers contenus multimédias seront créés à cet effet en fonction des besoins et attentes des populations. Pour ce faire, des moyens humains, matériels et financiers conséquents seront mobilisés.***En quoi cela diffère-t-il des efforts précédents ?*** Les actions de communications précédentes étaient orientées vers un public restreint du fait des ressources limitées et ne permettaient pas de toucher un plus grand nombre de personnes. Aussi, les solutions envisagées sont beaucoup plus impactantes. ***De quelle manière la solution résoudra-t-elle le problème ? Comment la solution résoudra-t-elle le problème ?***Le grand nombre de personnes touchées par cette nouvelle approche de la communication sur le PGO renforcera la connaissance du Gouvernement ouvert au Burkina Faso et auprès de la diaspora burkinabè. Toutes ces personnes seront à leur tour des ambassadeurs du PGO auprès de leur communauté respective, toute chose qui facilitera l’appropriation des valeurs, principes et enjeux du Gouvernement Ouvert.***Résoudra-t-elle le problème dans son intégralité ou partiellement ?*** L’objectif recherché est de résoudre le problème dans son intégralité. *Quelle partie du problème résoudra-t-il, si ce n'est tout le problème ?* |
| 1. **Quels résultats voulons-nous atteindre en mettant en œuvre cet engagement ?**

***Quels résultats aimerions-nous produire ?*** L’engagement vise le renforcement des connaissances et l’appropriation des enjeux du PGO par un grand nombre de personnes.***Quels changements au niveau des connaissances, des compétences et des capacités voulons-nous réaliser ?*** Les populations vivant au Burkina Faso et les Burkinabè de la diaspora dans leur grande majorité auront une connaissance soutenue du PGO et seront capables de vulgariser ces connaissances dans leurs communautés. ***Quels changements au niveau des comportements, des systèmes et des pratiques voulons-nous créer ?***Ces connaissances conduiront à des comportements et des pratiques sensibles aux valeurs et principes du Gouvernement Ouvert et aideront à renforcer la Bonne Gouvernance dans les communautés burkinabè. |

|  |
| --- |
| **Analyse de l’engagement** |
| Questions | Réponse (si non applicable, répondez simplement N/A) |
| 1. Comment l'engagement favorisera-t-il la transparence ?

*Comment contribuera-t-il à améliorer l'accès des citoyens aux informations et aux données ? Comment rendra-t-il le gouvernement plus transparent pour les citoyens ?* | Renforcer la communication autour du PGO commande aux acteurs de mettre à la disposition des populations toutes les informations dont celles-ci ont besoin. Ceci contribuera à renforcer la transparence du processus. |
| 1. Comment l'engagement contribuera-t-il à favoriser la responsabilisation ?

*Comment aidera-t-il les organismes publics à devenir plus responsables envers le public ? Comment facilitera-t-il la capacité des citoyens à savoir comment la mise en œuvre progresse ? Comment soutiendra-t-il des systèmes de suivi et d'évaluation transparents ?* | Les acteurs de mise en œuvre seront tenus de rendre compte aux populations de leur rôle au sein du PGO au Burkina Faso. Ils seront aussi dans l’obligation d’être beaucoup plus concernés par les missions qui leur sont assignées.Cette nouvelle approche de la communication donnera encore plus d’opportunité aux citoyens pour interagir avec les acteurs du PGO car ils disposeront d’informations nécessaires pour mieux apprécier l’état de mise en œuvre des PAN et autres processus du PGO.Ce renforcement de la communication autour du Gouvernement ouvert viendra renforcer le dispositif de suivi-évaluation. |
| 1. Comment l'engagement améliorera-t-il la participation des citoyens à la définition, à la mise en œuvre et au suivi des solutions ?

*Comment engagera-t-il de manière proactive les citoyens et les groupes de citoyens ?* | Les populations, nantis de connaissances soutenues et s’étant appropriées les valeurs et principes du PGO, seront plus aptes à jouer un rôle actif dans le processus depuis le recueil de leurs préoccupations jusqu’à la mise en œuvre effective des plans d’action. Il seront également des acteurs clés en communicant sur le PGO. |

|  |
| --- |
| Planification de l’engagement*(Il s'agit d'un processus de planification initial qui examine en grande partie les jalons et les résultats attendus, ainsi que les principales parties prenantes impliquées.)* |
| **Jalons** | **Résultats attendus** | **Date de réalisation prévue** | **Coût de réalisation** | **Parties prenantes** |
| Organiser le lancement du 4ème plan d’action national 2023-2025 du PGO | Le lancement du 4èm plan d’action national 2023-2025 du PGO est organisé | Juin 2025 | 5 000 000 | Responsable : MFPTPSSidi BARRY, Secrétaire Permanent de la Modernisation de l’Administration et de la Bonne GouvernanceEmail : sidibarry12@yahoo.frTel : 60 93 72 38/75 09 45 01 |
| Parties prenantes de soutien |  |
| Gouvernement | OSC | Autres (par exemple, le Parlement, le secteur privé, etc.) |
| -Tout ministère et institution-Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres-Radio-télé diffusion du Burkina (RTB)-La presse écrite et en ligne d’Etat | -Union Nationale de l’Audio-Visuel Libre du Faso-CNOSC | Assemblée Législative de la Transition |
| Organiser 13 ateliers de présentation du PAN 4 dans les régions du pays | 13 ateliers de présentation du PAN 4 sont organisés dans les régions du pays | Juin 2025 | 50 000 000 | Responsable : MFPTPSSidi BARRY, Secrétaire Permanent de la Modernisation de l’Administration et de la Bonne GouvernanceEmail : sidibarry12@yahoo.frTel : 60 93 72 38/75 09 45 01 |
| Parties prenantes de soutien |
| Gouvernement | OSC | Autres (par exemple, le Parlement, le secteur privé, etc.) |
| -Tout ministère et institution-Tout gouvernorat de région-Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres-Radio-télé diffusion du Burkina (RTB)-La presse écrite et en ligne d’Etat | -Union Nationale de l’Audio-Visuel Libre du Faso-CNOSC |  |
| Animer régulièrement le site Web et les pages des réseaux sociaux (Facebook, Tweeter, YouTube, etc.) du PGO BurkinaFaire des publications sur le site Web et la page Facebook du PGO | le site Web et les pages des réseaux sociaux (Facebook, Tweeter, YouTube, etc.) du PGO Burkina sont animés régulièrement |  |  | Responsable : MFPTPSSidi BARRY, Secrétaire Permanent de la Modernisation de l’Administration et de la Bonne GouvernanceEmail : sidibarry12@yahoo.frTel : 60 93 72 38/75 09 45 01 |
| Parties prenantes de soutien |
| Gouvernement | OSC | Autres (par exemple, le Parlement, le secteur privé, etc.) |
| Administrateurs des site web et pages des réseaux sociaux | Administrateurs des site web et pages des réseaux sociaux |  |
| Produire et distribuer 5 000 exemplaires du 4èm plan d’action national 2023-2025 du PGO. | 5 000 exemplaires du 4èm plan d’action national 2023-2025 du PGO sont produits et distribués | Juin 2024 |  | Responsable : MFPTPSSidi BARRY, Secrétaire Permanent de la Modernisation de l’Administration et de la Bonne GouvernanceEmail : sidibarry12@yahoo.frTel : 60 93 72 38/75 09 45 01 |
| Parties prenantes de soutien |
| Gouvernement | OSC | Autres (par exemple, le Parlement, le secteur privé, etc.) |
|  |  |  |
| Organiser des campagnes de communication au niveau des populations rurales | 30 campagnes de communication au niveau des populations rurales sont organisées | Juin 2025 | 30 000 000 | Responsable : MFPTPSSidi BARRY, Secrétaire Permanent de la Modernisation de l’Administration et de la Bonne GouvernanceEmail : sidibarry12@yahoo.frTel : 60 93 72 38/75 09 45 01 |
| Parties prenantes de soutien |
| Gouvernement | OSC | Autres (par exemple, le Parlement, le secteur privé, etc.) |
|  | CNOSCOpen Burkina |  |
| Créer des contenus numériques locaux sur le PGO | Des contenus numériques locaux sur le PGO sont créés (10 spots Télé et Radio, en Français, Moore, Fufuldé, Dioula50 Panneau urbain sur le PGO, 5 Campagnes numérique sur sur les réseaux sociaux sur le PGO Burkina ) | Juin 2025 | 25 000 000 | Responsable : MFPTPSSidi BARRY, Secrétaire Permanent de la Modernisation de l’Administration et de la Bonne GouvernanceEmail : sidibarry12@yahoo.frTel : 60 93 72 38/75 09 45 01 |
| Parties prenantes de soutien |
| Gouvernement | OSC | Autres (par exemple, le Parlement, le secteur privé, etc.) |
|  | CNOSCOpen Burkina |  |
| Organiser des conférence et forum (en ligne et en présentiel) sur le PGO | Organiser des conférence et forum (en ligne et en présentiel) : sur le PGO-10 conférence Publique Online -10 Conférence Publique en présentiel  | Juin 2025 | 15 000 000 | Responsable : MFPTPSSidi BARRY, Secrétaire Permanent de la Modernisation de l’Administration et de la Bonne GouvernanceEmail : sidibarry12@yahoo.frTel : 60 93 72 38/75 09 45 01 |
| Parties prenantes de soutien |
| Gouvernement | OSC | Autres (par exemple, le Parlement, le secteur privé, etc.) |
|  | CNOSCOpen Burkina |  |
| -Former 24 point-focaux PGO-Former 30 Jeunes ambassadeur sur le PGO | - 24 point-focaux PGO sont formés-Former 30 Jeunes ambassadeur sur le PGO | Juin 2025 | 15 000 000 | Responsable : MFPTPSSidi BARRY, Secrétaire Permanent de la Modernisation de l’Administration et de la Bonne GouvernanceEmail : sidibarry12@yahoo.frTel : 60 93 72 38/75 09 45 01 |
| Parties prenantes de soutien |
| Gouvernement | OSC, Youth Open Data , Beog Neere | Autres (par exemple, le Parlement, le secteur privé, etc.) |
|  |  | CNOSCOpen Burkina |  |
| Organiser deux sessions par trimestre des cadres de concertations sur le suivi-évaluation du PGO | Deux sessions des cadres de concertations sur le suivi-évaluation du PGO sont organisées par trimestre | Juin 2025 | 25 000 000 | Responsable : MFPTPSSidi BARRY, Secrétaire Permanent de la Modernisation de l’Administration et de la Bonne GouvernanceEmail : sidibarry12@yahoo.frTel : 60 93 72 38/75 09 45 01 |
| Parties prenantes de soutien |
| Gouvernement | OSC | Autres (par exemple, le Parlement, le secteur privé, etc.) |
| -Membre du Comité technique de suivi-évaluation-Secrétariat technique du PGO | Membre du Comité technique de suivi-évaluation |  |
| **Coût global de l’engagement : 135 000 000 FCFA**  |

**III.5 La transparence**

*III.4.1. Engagement N°9 : Améliorer la transparence par l’accès du public aux informations relatives aux processus budgétaires*

|  |  |
| --- | --- |
| **Pays** | BURKINA FASO |
| **Numéro et nom de l'engagement** | **Améliorer la transparence par l’accès du public aux informations relatives aux processus budgétaires.**  |
| **Brève description de l’engagement** | Cet engagement vise à assurer une transparence du Gouvernement dans le processus budgétaire de l’Etat, à travers la publication des données budgétaires, donc, un acte de redevabilité du Gouvernement envers les citoyens.  |
| **Responsable de l'engagement** | Ministère de l’économie, des finances et de la prospective (MEFP)SOULAMA Vieux Abdoul RachidDirecteur général du budgetsoulamav@yahoo.fr Tel : (+226) 70 26 92 81 |
| **Parties prenantes de soutien** | **Gouvernement** | **Société civile** | **Autres acteurs (Parlement, Secteur privé, etc.)** |
| * MEFP
* Cour des Comptes
* SP-MABG
* Tout ministère et institution
 | * CIFOEB,
* CGD,
* CERA-FP
* Institut Free Afrik
* AMBF,
* ARBF
 | * ALT
 |
| **Période visée** | Juin 2023 à Juin 2025 |

|  |
| --- |
| **Définition de la problématique** |
| * **À quel problème l'engagement vise-t-il à répondre ?**

La faible accessibilité du public aux informations relatives au processus budgétaire et la dégradation des notes de 2017 et de 2019 attribué par IBP.L’intermittence dans la disponibilité du site web de la **DGB** et la non publication de l’audit de la Cour des comptes selon les résultats de l’étude **IBP** (Indice sur le budget ouvert) réalisée en 2021, le Burkina Faso a obtenu un score faible dans la transparence budgétaire * Qui est concerné ?

La transparence budgétaire intéresse toute la population urbaine comme rurale, ainsi que les universitaires, les consultants, les organisations de la Société civile et les partenaires de l’Etat.* Dans quel lieu cela se déroule-t-il ?

Au Burkina Faso * Comment les gens sont-ils touchés ?

Les gens sont touchés à travers les actions suivantes :* Les publications sur le *Site web de la DGB ;*
* Les publications sur  *la page Facebook  de la DGB;*
* *Communication sur le budget  (émissions télés, radios…)*
* *Formations des organisations de la société civile sur les finances publiques ;*
* *Directive de publication des documents budgétaire (traduits en langues locales) ;*
* *Calendrier de publication des documents budgétaires*

Les populations ne disposent pas de publications, de documents désagrégés ou par thématique. Elles ne comprennent pas le langage des documents financiers. Les productions ne sont pas exploitables* Quand sont-ils plus touchés ?

Permanemment, car l’exercice budgétaire coincide avec l’année civile. C’est la phase d’exécution qui requiert leur attention* Quand le problème a-t-il commencé ?

Au Burkina Faso, depuis les indépendances car l’administration était réservée à des élites. * Depuis combien de temps le problème affecte-t-il les personnes touchées ?

Depuis plusieurs décennies. |
|  |

|  |
| --- |
| **Description de l’engagement** |
| 1. **Qu'est-ce qui a été fait jusqu'à présent pour résoudre le problème ?**

*Quelles solutions ont-elles été mises à disposition pour ce problème au cours des années précédentes ?*En vue de résoudre ce phénomène plusieurs interventions ont été réalisées. Il s’agit notamment de : * La Création et de l’animation d’un Site web et d’une Page Facebook ;
* Les Communications sur le budget ;
* Les Formations des organisations de la société civile sur les finances publiques ;
* La Directive de publication des documents budgétaire ;
* L’élaboration d’un calendrier de publication des documents budgétaires
* La tenue d’un atelier de réflexion sur l’amélioration du score ;
* La tenue de concertations avec les évaluateurs IBP ;
* Le suivi de la mise en œuvre des recommandations *;*

*Quel a été leur taux de succès ?*Ces différentes initiatives ont permis d’engranger des acquis en termes de notation mais la publication de l’audit de la Cour des Comptes reste mitigée. |
| 1. **Quelle solution suggérez-vous ?**

Qu'allez-vous faire pour résoudre le problème ?En vue de contribuer à la résolution de ce problème, il est prévu un suivi des recommandations de l’atelier de réflexion sur l’amélioration du score.**En quoi cela diffère-t-il des efforts précédents ?**Cette démarche se traduite dans l’engagement du PAN actuel et est placée sur la responsabilité de DGB **De quelle manière la solution résoudra-t-elle le problème ? Comment la solution résoudra-t-elle le problème ?**La réalisation de l’engagement permettra aux populations de s’informer de la gestion des finances publiques. En effet, les activités permettront aux citoyens d’assurer un suivi citoyen de l’exécution du budget pour la délivrance des biens et services publics de qualité.  **Résoudra-t-elle le problème dans son intégralité ou partiellement ?** Les initiatives envisagées permettront de résoudre le problème dans son intégralité.**Quelle partie du problème résoudra-t-il, si ce n'est tout le problème ?** |
| 1. **Quels résultats voulons-nous atteindre en mettant en œuvre cet engagement ?**

**Quels résultats aimerions-nous produire ?** **Quels changements au niveau des connaissances, des compétences et des capacités voulons-nous réaliser ?** **Quels changements au niveau des comportements, des systèmes et des pratiques voulons-nous créer ?** • Les citoyens sont informés régulièrement de la gestion des finances publiques ;• Les préoccupations des populations sont prises en compte à travers les interpellations ;• Le contrôle citoyen sur l’exécution du budget est accru. |

|  |
| --- |
| **Analyse de l’engagement** |
| Questions | Réponse (si non applicable, répondez simplement N/A) |
| 1. Comment l'engagement favorisera-t-il la transparence ?

Comment contribuera-t-il à améliorer l'accès des citoyens aux informations et aux données ? Comment rendra-t-il le gouvernement plus transparent pour les citoyens ? | Meilleure connaissance des efforts de développement par les populations ;Amélioration de la qualité de la veille citoyenne pour une prise en compte des préoccupations réelles des populations dans le budget. |
| 1. Comment l'engagement contribuera-t-il à favoriser la responsabilisation ?

*Comment aidera-t-il les organismes publics à devenir plus responsables envers le public ? Comment facilitera-t-il la capacité des citoyens à savoir comment la mise en œuvre progresse ? Comment soutiendra-t-il des systèmes de suivi et d'évaluation transparents ?* |  |
| 1. Comment l'engagement améliorera-t-il la participation des citoyens à la définition, à la mise en œuvre et au suivi des solutions ?

*Comment engagera-t-il de manière proactive les citoyens et les groupes de citoyens ?* |  |

|  |
| --- |
| Planification de l’engagement*(Il s'agit d'un processus de planification initial qui examine en grande partie les jalons et les résultats attendus, ainsi que les principales parties prenantes impliquées.)* |

| **Jalons** | **Résultats attendus** | **Coûts** |  **Période d’exécution**  | **Parties prenantes** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Responsable : |
| Parties prenantes de soutien |   |
| Gouvernement | OSC | Autres (par exemple, le Parlement, le secteur privé, etc.) |
| Assurer la maintenance préventive et curative des plateformes (site web et page Facebook) dédiées à la publication des documents sur les finances publiques  | Site web et page Facebook de la DGB disponibles permanemment | 20 000 000 | 2024-2025 | DGB, ANPTIC |   |   |
| Réaliser et publier 03 interviews et 02 documentaires sur la page Facebook et le site web (prendre en compte des acteurs non étatique qui interviennent dans le processus, donnez la visibilité à ces aceteurs dans les interviews) | 03 interviews et 02 documentaires sur les questions de finances publiques sont réalisés et publiés | 10 000 000 | 2024-2025 | MEFP/DGB |  |  |
| Mettre en ligne dans les délais sur le site web de la DGB la liste (préciser la directive) des documents budgétaires à publier  | Six (06) documents d’information budgétaire sont publiés dans les délais sur le site web de la DGB | PM | 2024-2025 | DGB |   |   |
| Organiser des conférences publiques sur le budget dans les treize (13) régions  | treize (13) conférences publiques sur le budget sont organisées | 10 000 000 | 2024-2025 | DGB/DRB |  OSC |  Conseil régional |
| Traduire et vulgariser le budget citoyen en sept (07) langues nationales (mooré, dioula, foulfoudé, goulmatchéma, lyélé, bissa, dagara)  | Le budget citoyen est traduit en sept (07) langues nationales | PM | 2023-2024-2025 | DGB | Beog-neere |  |
| Initier une rencontre d’échanges avec l’ensemble des acteurs pour la publication du rapport d’audit de l’année 2023 de la Cour des comptes  | une rencontre d’échanges avec l’ensemble des acteurs pour la publication du rapport d’audit de la Cour des comptes est initiée | PM | 2024-2025 | Cour des Comptes SP-MABGDGB | OSCCGDCIFOEB | Assemblée Législative de la Transition  |
| Rédiger et publier le journal « Budget infos » | Un numéro est produit | 10 000 000 | 2023-2024-2025 | DGB |  |  |
| Produire et diffuser le budget citoyen  | Le budget citoyen est publié | 20 000 000 | 2023-2024-2025 | DGB |  |  |

CONLUSION

Le projet de Plan d’actions national 2023-2025 compte neuf (09) engagements ambitieux et transformateurs dont la mise en œuvre permettra de renforcer l’efficacité de l’administration publique, la participation citoyenne, l’équité et la justice sociale, l’accès à l’information et la transparence.

Le processus de Co-création du plan d’actions national a suivi une démarche inclusive et participative avec l’implication de toutes les parties prenantes dont les organisations de la société civile. A travers cet exercice, le pays réaffirme sa volonté de promouvoir les données ouvertes, d’engager les citoyens et les acteurs non étatiques dans l’exercice du contrôle citoyen afin d’aboutir à une plus grande transparence et une redevabilité.

Son implémentation met l’accent sur la participation citoyenne à travers une forte implication des organisations de la société civile dans la mise en œuvre des activités des engagements. La réussite de l’implémentation du plan d’actions nécessite l’implication et la détermination de tous les acteurs à travers une synergie d’action et un dispositif efficace de suivi et d’évaluation.

1. Données collectées par la DGMEC auprès des centres d’état civil, 2022 [↑](#footnote-ref-1)
2. Rapport CONASUR sur la situation des PDI, 2022. [↑](#footnote-ref-2)